



Vive le PCF (mlm) !

## Port-Royal et le jansénisme

### La demi-mesure historique

C'est un phénomène historique qui a eu relativement peu d'importance en France, voire qui a été *insignifiant*. Pourtant, il a exercé une fascination continuelle dans la petite-bourgeoisie intellectuelle. Cela est tellement vrai que les professeurs de français, en classe de première, y accordent encore aujourd'hui systématiquement toute leur attention.

Il y a une bonne raison pour cela : le jansénisme possède, en son cœur, quelque chose qui frappe la petite-bourgeoisie intellectuelle, qui l'attire, qui exerce une fascination qui ne s'est jamais démentie. C'est une forme ambiguë, une manière de voir les choses qui aboutit à une démarche *visant à faire pression, pas à contester ou à révolutionner*.

Or, dans notre pays, on apprécie historiquement la *demi-mesure*, notamment bien sûr *de par l'importance de la petite-bourgeoisie, mais également historiquement en tant que faiblesse de notre histoire nationale*.

En effet, le protestantisme, qui portait les valeurs essentielles de la société bourgeoise, n'a pas triomphé. Et ce n'était pas un phénomène d'importation : c'est en France qu'est né le calvinisme.

Or, il portait en lui le principe bourgeois d'autonomie, d'individu responsable. Au lieu de cela, *c'est la figure du catholique prenant des libertés avec ses propres principes qui a triomphé*. Et les jésuites ont développé l'approche permettant de justifier ce double jeu des catholiques : il suffirait de respecter les formes de la religion et cela suffirait pour aller au paradis.

Ce qui a été appelé le jansénisme, et dont le chef de file fut Antoine Arnauld (1612-1694), réfute cela au nom de l'amour de Dieu ; c'est un fanatisme mystique exigeant des gémissements dans la prière, un amour de tout son cœur pour Jésus, et certainement pas la simple reconnaissance formelle de la religion.

Ce qu'on appelle jansénisme est ainsi une fracture dans le développement de la société française, au moment de la monarchie absolue. Il y a un refus de la modernisation, au nom d'un spiritualisme catholique.

C'est un débat interne au catholicisme, car au XVI<sup>e</sup> siècle, l'humanisme n'est pas allé très loin dans son affirmation de par le blocage provoqué par l'influence de la renaissance italienne ; humanisme et renaissance (italienne) n'ont strictement rien à voir, c'est justement propre à la situation française que d'assimiler les deux phénomènes.

L'origine de la confusion vient de ce que le catholicisme a pu maintenir nombre de ses positions, au prix d'une adaptation et en en profitant pour effacer la distinction entre humanisme et renaissance, en gommant historiquement l'existence du calvinisme en France. On ne trouve trace du calvinisme dans aucun manuel scolaire d'Histoire d'aujourd'hui. La relecture catholique a triomphé, révisant l'histoire des faits et leur interprétation en son sens.

De fait, c'est la méthode de l'adaptation qui amène le conflit entre les jésuites et ceux qui furent désignés par le terme de jansénistes. C'est un phénomène unique en Europe, qui a marqué les esprits de par sa vivacité, plus que de par sa teneur. C'est que l'identité française en formation alors y pesait de tout son poids.

Il faut bien avoir en tête ici que la monarchie absolue est féodale de par sa reconnaissance de l'aristocratie, mais déjà ouverte à la bourgeoisie de par les attentes de l'État d'une administration moderne et d'une économie efficace. La culture française naît en ce XVII<sup>e</sup> siècle, son *grand siècle*, en combinant des choses très différentes, en s'appliquant à cultiver la demi-mesure, l'unité des contraires, pour parvenir à avancer au-delà des blocages.

Dans une même logique historique spécifiquement française, le protestant Henri IV est devenu catholique, René Descartes a proposé un matérialisme mais dans une forme ouvertement liée à la religion, Jean de La Fontaine écrit des fables destinées au Roi où il se moque pourtant de la cour, le grand mathématicien Blaise Pascal a basculé dans le mysticisme religieux, Pierre Corneille écrit des pièces pour le Roi où est célébrée la noblesse indépendante, tout comme par la suite Voltaire était radical verbalement mais un déiste ami des despotes éclairés, Jean-Jacques Rousseau théoriserait la République tout en étant radicalement anti-social sur le plan personnel, etc.

Des auteurs comme Jean de La Bruyère, François de La Rochefoucauld, Jean Racine... abordent au XVII<sup>e</sup> siècle les contradictions, notamment psychologiques, mais ne sachant pas comment les résoudre, ils tendent à l'union des contraires, comme « résolution ».

La forme de « compromis » fut très appréciée en France et on en connaît encore les effets ; si le principe de dialectique n'a jamais été compris, c'est qu'on a toujours apprécié dans notre pays la synthèse comme *union* de la thèse et de l'antithèse, et non comme son *dépassement*.

Cela tient à la nature du régime, à la monarchie absolue, *compromis historique entre bourgeoisie et aristocratie*, sous l'égide de l'État central qui en a besoin.

La fascination pour le jansénisme tient à cela : rien n'est plus dans la demi-mesure, justement, que le jansénisme, jusqu'au nihilisme. Le jansénisme considère en effet qu'il faut refuser ce qui est naturel, surtout les passions, afin de toujours se maîtriser, jusqu'à la négation de la réalité et du bonheur s'il le faut, pour démontrer la supériorité de l'esprit, sa capacité à pratiquer la demi-mesure.

L'exemple le plus célèbre de ce nihilisme de type janséniste, et célébré par les mêmes personnes, est *La Princesse de Clèves*, roman de Madame de La Fayette. L'héroïne refuse de se marier avec l'homme qu'elle a aimé durant tout le roman, par respect d'un principe moral qui la rendrait supérieure, qui donnerait à son esprit une supériorité, par sa capacité à accepter la demi-mesure.

Tout cela est absolument catholique, mais sans nulle besoin de théologie : c'est un *style de vie*. Comme la bourgeoisie a toujours prétendu du jansénisme qu'il s'agissait d'un phénomène « inexplicable », il existe une fascination d'autant plus grande pour cela de la part de couches sociales petites-bourgeoises cherchant à nier la grande contradiction de classe entre prolétariat et bourgeoisie. *C'est cela l'intérêt de l'utilisation idéologique et culturelle du jansénisme aujourd'hui : diffuser une attitude psychologique qui célèbre la demi-mesure.*

Au-delà de la réalité historique, que le matérialisme dialectique peut bien entendu analyser tout à fait avec justesse, il y a donc une dimension importante : il faut également porter son attention sur la façon dont le jansénisme propose une perspective pratique pour des couches sociales intermédiaires entre les principales classes sociales, parce que sa démarche est idéaliste, irrationnelle, formant un *fondamentalisme* religieux.

## Les deux premières «Provinciales»

Pour comprendre ce qu'est le *jansénisme*, il faut saisir ce qui s'est déroulé précisément dans la France du XVIIe siècle, et pour cela étudier la constitution de la polémique provoquée par les lettres écrites par Blaise Pascal et appelées *Provinciales*. En effet, chacune d'entre elles révèle un aspect particulier permettant de comprendre le jansénisme en tant que phénomène.

Publiées anonymement et diffusées une par une, elles racontaient la répression contre les jansénistes, telle que contée par un parisien à quelqu'un en province. Le tirage, clandestin, passa rapidement de 2000 à 10 000 exemplaires. Elles furent ensuite rassemblées sous le titre de *Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites sur le sujet de la morale et de la politique de ces Pères*.

Le ton de ces *Provinciales* écrites par Blaise Pascal est éminemment provocateur. Il s'agit d'armes politiques, religieuses, idéologiques et sociales. Le moindre aspect mis en avant est soupesé et présenté sous une forme précise. C'est pourquoi les deux premières visent à donner le ton, l'esprit général.

La première explique candidement à son destinataire que logiquement, l'université de la Sorbonne ne se préoccupe que des questions religieuses les plus importantes. Or, est-il constaté :

« Cependant vous serez bien surpris quand vous apprendrez, par ce récit, à quoi se termine un si grand éclat ; et c'est ce que je vous dirai en peu de mots, après m'en être parfaitement instruit.

On examine deux questions : l'une de fait, l'autre de droit.

Celle de fait consiste à savoir si M. Arnauld est téméraire pour avoir dit dans sa Seconde Lettre : Qu'il a lu exactement le livre de Jansénius, et qu'il n'y a point trouvé les propositions condamnées par le feu Pape ; et néanmoins que, comme il condamne ces propositions en quelque lieu qu'elles se rencontrent, il les condamne dans Jansénius, si elles y sont.

La question sur cela est de savoir s'il a pu, sans témérité, témoigner par là qu'il doute que ces propositions soient de Jansénius, après que Messieurs les évêques ont déclaré qu'elles y sont. »

La lettre affirme qu'il y a un débat complexe et pratiquement contre-nature. De quoi s'agit-il ? En fait, les *jansénistes* sont la victime d'une campagne lancée par les jésuites, au sujet des écrits de *Jansénius*.

Ce terme de janséniste a été façonné par les jésuites, à partir du nom Jansénius, afin de prétendre qu'il y aurait un nouveau Jean Calvin et un nouveau calvinisme, une nouvelle école religieuse remettant en cause l'Église catholique.

L'école dite *janséniste* de l'*abbaye de Port-Royal* – à laquelle appartient Blaise Pascal – ne remet pourtant absolument pas en cause le pouvoir du Pape, bien au contraire. D'ailleurs, et c'est significatif, dès la première lettre, il est également bien précisé que les calvinistes et les luthériens sont des « ennemis », défendant une ligne « hérétique et impie ». On ne saurait donc voir dans Port-Royal un mouvement para-protestant, bien au contraire.

Toutefois, il y a chez Port-Royal une ligne opposée à celle des jésuites, et une inspiration venant effectivement de Jansénius. De là vient cette subtilité : *en droit* c'est-à-dire en théorie je suis d'accord avec le Pape, mais *dans les faits* ce qu'il dénonce dans Jansénius ne serait pas vu dans les écrits de Jansénius.

Il s'agit d'une reconnaissance de la légitimité du Pape, mais d'un rejet des prétentions des jésuites, puisque ce sont eux qui prétendent avoir trouvé une déviation religieuse chez Jansénius.

Cette question de « de fait » et de « de droit » est donc significative de l'esprit des deux premières lettres. Il ne s'agit nullement d'y défendre un jansénisme quelconque, mais de combattre ce qui est considéré comme une distorsion des gens appréciant les apports de Jansénius. A ce titre, ceux qui ont été définis comme « jansénistes » par leurs opposants tiennent absolument à rester dans le cadre catholique.

Dans la *première lettre*, il est donc bien souligné que ceux présentés comme « jansénistes » ne s'opposent pas à l'Église, mais à ceux qui sont désignés sous l'expression de « *molinistes* », terme désignant les partisans du jésuite *Luis de Molina* (1535-1600).

Les « molinistes », ce sont les jésuites, et ils auraient « ajouté » des points à la religion. Un point précis est surtout pris en compte : la question de la capacité qu'a le croyant de prier Dieu en toutes circonstances ou pas, ce qui pose le problème du « *pouvoir prochain de faire quelque chose* ». Cette capacité *prochaine* à faire quelque chose, indépendamment de l'aide directe de Dieu, existe-t-elle ? L'être humain aurait-il une telle liberté ?

Suffit-il de reconnaître Dieu pour aller au Paradis ? Ce n'est pas le point de vue de Port-Royal et de ses partisans, qui sont beaucoup plus exigeants : il faut y mettre toute sa volonté, et surtout tout son cœur.

Blaise Pascal se moque ainsi du point de vue qui n'accorde de la valeur qu'à la reconnaissance formelle de la religion catholique, s'adressant aux « molinistes » (et aux dominicains qui en sont proches, mais plus nuancés) :

« C'est-à-dire, leur dis-je en les quittant, qu'il faut prononcer ce mot [de « prochain »] des lèvres, de peur d'être hérétique de nom. Car est-ce que ce mot est de l'Écriture ?

Non, me dirent-ils.

Est-il donc des Pères, ou des Conciles, ou des Papes ?

Non.

Est-il donc de saint Thomas ?

Non.

Quelle nécessité y a-t-il donc de le dire, puisqu'il n'a ni autorité, ni aucun sens de lui-même ?

Vous êtes opiniâtre, me dirent-ils : vous le direz, ou vous serez hérétique, et M. Arnauld aussi, car nous sommes le plus grand nombre ; et, s'il est besoin, nous ferons venir tant de Cordeliers que nous l'emporterons.

Je les viens de quitter sur cette solide raison, pour vous écrire ce récit, par où vous voyez qu'il ne s'agit d'aucun des points suivants, et qu'ils ne sont condamnés de part ni d'autre : — 1. Que la grâce n'est pas donnée à tous les hommes. 2. Que tous les justes ont le pouvoir d'accomplir les commandements de Dieu. 3. Qu'ils ont néanmoins besoin pour les accomplir, et même pour prier, d'une grâce efficace qui détermine leur volonté. 4. Que cette grâce efficace n'est pas toujours donnée à tous les justes, et qu'elle dépend de la pure miséricorde de Dieu. — De sorte qu'il n'y a plus que le mot de prochain sans aucun sens qui court risque. »

Tout cela est loin d'être clair. Aussi la seconde lettre des *Provinciales* revient-elle dessus, abordant une autre question mais qui revient en fait à la même problématique. L'auteur raconte profiter de la visite d'un ami proche des jésuites pour l'interroger :

« Comme je fermis la lettre que je vous ai écrite, je fus visité par M. N., notre ancien ami, le plus heureusement du monde pour ma curiosité ; car il est très informé des questions du temps, et il sait parfaitement le secret des Jésuites, chez qui il est à toute heure, et avec les principaux. Après avoir parlé de ce qui l'amenait chez moi, je le priai de me dire, en un mot, quels sont les points débattus entre les deux partis.

Il me satisfit sur l'heure, et me dit qu'il y en avait deux principaux : le premier, touchant le pouvoir prochain ; le second touchant la grâce suffisante. Je vous ai éclairci du premier par la précédente ; je vous parlerai du second dans celle-ci. »

Blaise Pascal résume alors les trois points de vue : pour les « molinistes », c'est-à-dire les jésuites, la grâce touche tous les hommes, cela dépend seulement de leur acceptation de celle-ci, ou non.

Pour les « *nouveaux thomistes* », partisans de Thomas d'Aquin, elle touche tout le monde et on peut effectivement bien choisir, mais il faut en plus pour que cela fonctionne que Dieu en quelque sorte « accepte » ce choix.

Pour les *jansénistes* enfin, l'acceptation de ce choix par Dieu est primordial et fait même qu'à la base il y a une « grâce » de donnée ou pas. Dans ce dernier cas, l'être humain dispose donc d'un statut vraiment très bas et seule une minorité est vraiment catholique, *peut* être vraiment catholique.

Autrement dit, il y a trois possibilités : Dieu a donné la grâce et ce sont les humains qui agissent en acceptant, ou bien Dieu agit à un moment, ou bien c'est Dieu qui agit tout le temps.

Blaise Pascal va donc attaquer la position intermédiaire, qui est opposée à celle des jésuites en théorie, mais dont les partisans prennent pourtant le parti des jésuites. Il entend faire par là qu'il n'y ait plus qu'un affrontement : le point de vue de Port-Royal contre celui des jésuites ; la position intermédiaire devant être liquidée.

Voici comment il se moque de la position intermédiaire, en expliquant que ce principe d'efficacité *possible*, mais non *obligatoire*, de la grâce revient bien à dire que tout le monde n'est pas touché par la grâce :

« Mais enfin, mon Père, cette grâce donnée à tous les hommes est suffisante ?

Oui, dit-il.

Et néanmoins elle n'a nul effet sans grâce efficace ?

Cela est vrai, dit-il.

Et tous les hommes ont la suffisante, continuai-je, et tous n'ont pas l'efficace ?

Il est vrai, dit-il.

C'est-à-dire, lui dis-je, que tous ont assez de grâce, et que tous n'en ont pas assez ; c'est-à-dire que cette grâce suffit, quoiqu'elle ne suffise pas ; c'est-à-dire qu'elle est suffisante de nom et insuffisante en effet. En bonne foi, mon Père, cette doctrine est bien subtile. Avez-vous oublié, en quittant le monde, ce que le mot suffisant y signifie ? Ne vous souvient-il pas qu'il enferme tout ce qui est nécessaire pour agir ?

Mais vous n'en avez pas perdu la mémoire ; car, pour me servir d'une comparaison qui vous sera plus sensible, si l'on ne vous servait à table que deux onces de pain et un verre d'eau par jour, seriez-vous content de votre pieur, qui vous dirait que cela serait suffisant pour vous nourrir, sous prétexte qu'avec autre chose qu'il ne vous donnerait pas, vous auriez tout ce qui vous serait nécessaire pour vous nourrir ?

Comment donc vous laissez-vous aller à dire que tous les hommes ont la grâce suffisante pour agir, puisque vous confessez qu'il y en a un autre absolument nécessaire pour agir, que tous n'ont pas ? »

La défense des « jansénistes » apparaît alors comme un simple raisonnement logique, pratiquement mathématique :

« Où en sommes-nous donc ? m'écriai-je, et quel parti dois-je ici prendre ?

Si je nie la grâce suffisante, je suis Janséniste ; si je l'admets comme les Jésuites, en sorte que la grâce efficace ne soit pas nécessaire, je serai hérétique, dites-vous.

Et si je l'admets comme vous, en sorte que la grâce efficace soit nécessaire, je pêche contre le sens commun, et je suis extravagant, disent les Jésuites. Que dois-je donc faire dans cette nécessité inévitable d'être ou extravagant, ou hérétique, ou Janséniste ?

Et en quels termes sommes-nous réduits, s'il n'y a que les Jansénistes qui ne se brouillent ni avec la foi ni avec la raison, et qui se sauvent tout ensemble de la folie et de l'erreur ? »

Comme on le voit, ce qui est en jeu, c'est la question de savoir si tout le monde est touché par la grâce, ou si seulement une minorité l'est. Les jésuites visent absolument tout le monde, les jansénistes visent une minorité. Quelle est la source historique de cette position ?

## Provinces-Unies et Pays-Bas belge

Pour comprendre la position du *jansénisme* sur la grâce de Dieu, il faut voir comment celui-ci est né.

Le terme de jansénisme vient de l'évêque de la ville flamande d'Ypres, *Cornelius Jansen* (1585-1653), qui a donné son contenu à ce courant religieux. En français, il fut appelé *Jansénius*. Ses idées elles-mêmes sont en continuité de celles de *Michael Bajus* (1513-1589), un professeur de l'université de Louvain, connu en France sous le nom de *Michel De Bay*.

On se situe ici dans les *Pays-Bas*, pays historique de l'émergence concrète du capitalisme : voilà ce qui a façonné le jansénisme. On sait, en effet, que les Pays-Bas furent le lieu d'un affrontement acharné entre le protestantisme porté par la bourgeoisie et le catholicisme porté par les forces féodales. Le pays subira une division suite à cela, donnant naissance à deux nations : la *Hollande* et la *Belgique*.

Or, il était inévitable que le catholicisme, en plus de sa ligne dure, de type baroque, connaisse une forme relevant du compromis, d'acceptation relative d'éléments protestants, c'est-à-dire bourgeois. Cela correspondait aux exigences idéologiques de certaines couches sociales, notamment la bourgeoisie la plus conservatrice, celle ayant des rapports étroits avec les forces féodales, etc.

On a pu voir le même phénomène avec la tempête hussite en Bohême-Moravie : les couches bourgeoises les plus conservatrices cherchaient autant que possible à un accord avec les forces féodales, et ce jusqu'au Vatican.

C'est principalement ce qu'a tenté de faire le fondateur du jansénisme, jansénisme qui n'est donc absolument pas un phénomène français. *Il ne pouvait naître que dans un contexte où pouvait justement se former en théorie l'unité des contraires, la France étant historiquement le lieu pratique de la tentative de réaliser cette unité des contraires.*

Ainsi, le jansénisme est né aux Pays-bas, où tout se précipita avec ce qui fut appelé la « guerre de quatre-vingt ans », qui s'étala de 1568 à 1648. Elle provoqua la division en deux des Pays-Bas, avec :

- au nord une république fédérale, les « *Provinces-Unies* », indépendante et sous hégémonie protestante, qui deviendra donc par la suite les Pays-Bas (également appelés Hollande du nom de la province la plus importante) ;

- au sud les « *Pays-Bas méridionaux* », ou encore les « *Pays-Bas belge* », dominés par l'Espagne et le catholicisme, qui donnera ensuite la Belgique.

On a dans ce cadre la figure de Cornelius Jansen qui intervient dans ce processus de séparation des Pays-Bas. Comme on le voit aux dates de sa vie (1585-1638), celle-ci se déroule très précisément durant cette « guerre de quatre-vingt ans ». Il naît quand elle a commencé, il meure avant qu'elle ne se termine.

Initialement, sa famille est, qui plus est, au nord, donc dans les Provinces-Unies, dans la ville d'Utrecht, mais elle est catholique, et lui-même va étudier à Louvain, qui se situe dans ce qui donnera la Belgique.

Cornelius Jansen y devient une figure religieuse, cependant, comme il vient du Nord, il ne peut pas accepter le point de vue de l'Église qui vise une simple « *Reconquista* » du Nord, car celle-ci tout d'abord ne pourrait pas être efficace réellement, et qui plus est elle serait directement liée aux forces féodales espagnole et autrichienne.

Ainsi, Cornelius Jansen entendait formuler un *compromis* entre la bourgeoisie et le catholicisme romain, en tant que représentant d'une couche sociale bien spécifique.

Il y a lieu ici de dresser le panorama économique des Pays-Bas au moment de l'émergence du jansénisme, et donc de la période la précédant.

Depuis le Moyen-Âge, et ce jusqu'à la deuxième moitié du XXe siècle, l'industrie textile a été l'une des activités de grande importance dans la région comprenant ce qui est de nos jours la Belgique, les Pays-Bas et le nord de la France.

Dès le Xe siècle, la production de drap, produit issu de la laine, prit son essor. S'appuyant sur le système des foires, des marchands flamands, mosans (de la vallée de la Meuse), puis brabançons (du Brabant), parcoururent l'Europe, établissant des comptoirs et des colonies marchandes en Allemagne, en Angleterre, en France et jusqu'en Italie.

Si la draperie joua un rôle moteur, elle ne fut pas la seule industrie de la région : des villes comme Liège, Dinant et Huy se spécialisèrent dans la tannerie, l'extraction de la houille et la manufacture d'ustensiles en cuivre et en fer.

De plus, leurs positions sur la Meuse en firent des étapes commerciales inévitables qui leur assurèrent un revenu douanier et une industrie de la batellerie (les transports de marchandises par bateaux sur les cours d'eau).

Depuis Bruges, en plus de la production locale, transitèrent également des vins de Gascogne, de l'ambre et des fourrures de Russie, des poissons fumés de Scandinavie, des laines d'Espagne, du fer du Portugal, et toutes sortes de produits venus des foires de Champagne.

Ce développement commercial s'accompagna de l'émergence de grands centres urbains, qui font des Pays-Bas l'une des régions les plus urbanisées du moyen-âge, jusqu'à aujourd'hui.

Ainsi dans les Flandres, au XIIIe siècle, Bruges compta jusqu'à 40 000 habitants, Ypres entre 20 000 et 30 000 et Gand entre 56 000 et 64 000. Dans le Brabant, on avait Bruxelles avec au départ encore seulement 5 à 10 000 habitants (mais 45 000 deux cent ans plus tard), Malines et Louvain avec chacune autour de 20 000 habitants.

Ce développement urbain est concomitant du développement d'une bourgeoisie marchande puissante et restreinte, formant une sorte de noblesse communale, appelée le patriciat. Les patriciens possédaient les débouchés, détenaient des comptoirs et des colonies marchandes à l'étranger. Ils étaient capables de s'affirmer face à la féodalité et d'obtenir une certaine autonomie.

*C'est cette classe que représente Jansen. Et cette classe a besoin d'un côté de responsabiliser les individus, mais de l'autre d'assumer un élitisme social.*

Le calvinisme, idéologie bourgeoise donc alors universelle, ne pouvait convenir ; le catholicisme, religion féodale s'adressant à tout le monde mais en maintenant le cadre féodal séparant uniquement deux classes - les paysans et les nobles - ne convenait pas non plus. Le jansénisme est venu combler ce manque.

## **La troisième des «Provinciales»**

Jansénius a donc agi aux Pays-Bas, dans un contexte différent de celui de la France. Mais si sa conception avait un intérêt pour des gens en France, c'est qu'elle répondait à leurs attentes. Ce qui est en jeu en fait, dans la défense du jansénisme ou plus exactement de l'abbaye de Port-Royal, c'est l'offensive anti-jésuite.

Ainsi, si les deux premières lettres des Provinciales avaient exposé le contenu théologique de l'affaire, Blaise Pascal profite du succès de celles-ci – et avec lui l'équipe de Port-Royal qui supervise leur contenu – pour déplacer le débat, pour l'accentuer et attaquer les jésuites en tant que jésuites, ce qui est par ailleurs le véritable objectif fondamental de Port-Royal.

Il s'agit, sous couvert de dénoncer l'offensive illégitime contre les *jansénistes* et surtout Antoine Arnauld qui en est le chef de file, d'attaquer les jésuites comme une structure parasite de l'Église

catholique, obéissant à ses intérêts propres. La théologie catholique serait maltraitée par des intérêts, ceux des jésuites qui profiteraient des contorsions intellectuelles de Luis de Molina : telle est la thèse de Blaise Pascal.

Il commence donc, dans la troisième lettre des *Provinciales*, par dénoncer l'acharnement contre les « jansénistes », qui serait purement arbitraire.

« Pour l'entendre avec plaisir, ressouvenez-vous, je vous prie, des étranges impressions qu'on nous donne depuis si longtemps des Jansénistes.

Rappelez dans votre mémoire les cabales, les factions, les erreurs, les schismes, les attentats, qu'on leur reproche depuis si longtemps ; de quelle sorte on les a décriés et noircis dans les chaires et dans les livres, et combien ce torrent, qui a eu tant de violence et de durée, était grossi dans ces dernières années, où on les accusait ouvertement et publiquement d'être non seulement hérétiques et schismatiques, mais apostats et infidèles, de nier le mystère de la transsubstantiation, et de renoncer à Jésus-Christ et à l'Évangile. »

Il dénonce ensuite le fait que les jésuites aient attaqué le *jansénisme* sans être capable de démontrer la différence entre ce que dit Jansénius et (« Saint ») Augustin, et que donc ils masquent leurs intérêts propres derrière de grands discours sans aucun sens qui remettent en cause les traditions catholiques et donc les affaiblissent :

« Soit que les docteurs Molinistes n'aient pas daigné s'abaisser jusqu'à nous en instruire, soit pour quelque autre raison secrète, ils n'ont fait autre chose que prononcer ces paroles : Cette proposition est téméraire, impie, blasphématoire, frappée d'anathème et hérétique.

Croiriez-vous, Monsieur, que la plupart des gens, se voyant trompés dans leur espérance, sont entrés en mauvaise humeur, et s'en prennent aux censeurs mêmes ? Ils tirent de leur conduite des conséquences admirables pour l'innocence de M. Antoine Arnauld.

Eh quoi ! disent-ils, est-ce là tout ce qu'ont pu faire, durant si longtemps, tant de docteurs si acharnés sur un seul, que de ne trouver dans tous ses ouvrages que trois lignes à reprendre, et qui sont tirées des propres paroles des plus grands docteurs de l'Église grecque et latine ? Y a-t-il un auteur qu'on veuille perdre, dont les écrits n'en donnent un plus spécieux prétexte ? et quelle plus haute marque peut-on produire de la foi de cet illustre accusé ?

D'où vient, disent-ils, qu'on pousse tant d'imprécations qui se trouvent dans cette censure, où l'on assemble tous ces termes, de poison, de peste, d'horreur, de témérité, d'impiété, de blasphème, d'abomination, d'exécration, d'anathème, d'hérésie, qui sont les plus horribles expressions qu'on pourrait former contre Arius, et contre l'Antéchrist même, pour combattre une hérésie imperceptible, et encore sans la découvrir ?

Si c'est contre les paroles des Pères qu'on agit de la sorte, où est la foi et la tradition ?

Si c'est contre la proposition de M. Antoine Arnauld, qu'on nous montre en quoi elle en est différente, puisqu'il ne nous en paraît autre chose qu'une parfaite conformité. Quand nous en reconnâtrons le mal, nous l'aurons en détestation ; mais tant que nous ne le verrons point, et que nous n'y trouverons que les sentiments des saints Pères, conçus et exprimés en leurs propres termes, comment pourrions-nous l'avoir sinon en une sainte vénération ? »

Blaise Pascal attaque ensuite le pouvoir des jésuites, qui leur permet de lancer une offensive sans contenu, en s'appuyant sur la méconnaissance de la théologie de la population et du prestige des jésuites se présentant comme les garants de l'orthodoxie :

« Voici la censure de M. Antoine Arnauld, voici la condamnation des Jansénistes, les Jésuites auront leur compte.

Combien y en aura-t-il peu qui la lisent ? combien peu de ceux qui la liront qui l'entendent ? combien peu qui aperçoivent qu'elle ne satisfait point aux objections ? Qui croyez-vous qui prenne les choses à cœur, et qui entreprenne de les examiner à fond ? Voyez donc combien il y a d'utilité en cela pour les ennemis des Jansénistes.

Ils sont sûrs par là de triompher, quoique d'un vain triomphe à leur ordinaire, au moins durant quelques mois. C'est beaucoup pour eux. Ils chercheront ensuite quelque nouveau moyen de subsister. Ils vivent au jour la journée.

C'est de cette sorte qu'ils se sont maintenus jusqu'à présent, tantôt par un catéchisme où un enfant condamne leurs adversaires, tantôt par une procession où la grâce suffisante mène l'efficace en triomphe, tantôt par une comédie où les diables emportent Jansénius, une autre fois par un almanach, maintenant par cette censure. »

Les jésuites, en se posant comme les garants idéologiques, auraient donc la main-mise sur l'Église et celle-ci ne pourrait qu'en pâtir. La fin de la lettre est alors très claire dans son soutien non pas tant aux jansénistes, qu'à une position anti-jésuite.

C'est là le cœur de l'idéologie de Port-Royal : frapper idéologiquement les jésuites, supprimer leur base sociale. Blaise Pascal affirme donc dans sa conclusion :

« Cette instruction m'a servi. J'y ai compris que c'est ici une hérésie d'une nouvelle espèce. Ce ne sont pas les sentiments de M. Antoine Arnauld qui sont hérétiques ; ce n'est que sa personne.

C'est une hérésie personnelle. Il n'est pas hérétique pour ce qu'il a dit ou écrit, mais seulement pour ce qu'il est M. Antoine Arnauld. C'est tout ce qu'on trouve à redire en lui. Quoi qu'il fasse, s'il ne cesse d'être, il ne sera jamais bon catholique.

La grâce de saint Augustin ne sera jamais la véritable tant qu'il la défendra. Elle le deviendrait, s'il venait à la combattre. Ce serait un coup sûr, et presque le seul moyen de l'établir et de détruire le Molinisme, tant il porte de malheur aux opinions qu'il embrasse. »

## Jansen et le patriciat «raisonnable»

Pourquoi Blaise Pascal peut-il viser les jésuites de manière aussi forte ? Il ne peut, de fait, le faire que parce que le jansénisme qu'il propage a un noyau idéologique suffisamment fort pour cela. Cela nous ramène à la question de la genèse du jansénisme, qui va nous expliquer l'indépendance idéologique du jansénisme par rapport à la noblesse et à l'Église.

En fait, la plupart des grandes villes de Flandres, du Brabant et de la principauté de Liège sont historiquement des « villes à charte ». Ces chartes, achetées à grand prix, leur conféraient des droits communaux forts, ainsi qu'une certaine indépendance vis à vis de la féodalité.

Dans leur ensemble les chartes suppriment les redevances seigneuriales (notamment sur le commerce), autorisaient les milices communales, transféraient en partie le pouvoir judiciaire aux bourgeois, et les patriciens se virent également octroyer la propriété du sol de la ville. Dans certaines villes, comme à Liège, apparurent des bourgmestres et des jurés qui administraient la ville. Les échevins, équivalents des conseillers municipaux, furent choisis parmi le patriciat.

Huy fut la première ville d'Europe à être dotée d'une charte en 1066, et suivirent Saint-Omer en 1127, Arras en 1194, Liège en 1196, Bruges en 1281, etc.

On voit ici que le développement des villes est un élément central de l'affirmation de la bourgeoisie et de la remise en cause du catholicisme ; on a le même phénomène avec la Bohême qui basculera dans le hussitisme. A l'opposé de la Bohême, cependant, ici les villes parvinrent à pousser leur élan productif.

La production de drap fut effectuée par différents artisans et ouvriers, avec une division du travail assez poussée : fileresses, ourdisseurs, teinturiers, tisserands, foulons, tendeurs, tondeurs, etc. Ces artisans et ces ouvriers du textile furent organisés en corporations : tisserands, foulons et teinturiers, que l'on les appelle les grands métiers. Il y avait aussi des artisans boulangers, bouchers, poissonniers, selliers, armuriers, etc. que l'on les appelle les petits métiers.

Il s'agit de populations urbaines puisque les métiers liés à la transformation textile n'étaient autorisés que dans les villes. C'est ce transfert de la production des campagnes vers les villes, de la production domestique isolée vers les ateliers, qui explique, avec la plus grande division du travail, l'accroissement moyens de production.

Il existe donc une contradiction principale en développement : celle entre la féodalité et la bourgeoisie organisée en patriciat, qui trouvait sa résolution temporaire dans l'attribution de chartes et le paiement de taxes. A cela s'ajoutait notamment la contradiction entre d'un côté la bourgeoisie marchande qui contrôlait les approvisionnements et les débouchés et qui cherchait à acheter aux prix les plus bas et, d'un autre côté, la classe des producteurs, c'est à dire les métiers.

Concrètement, le patriciat écrasait littéralement les métiers, détenait le pouvoir politique, imposait ses prix et agit comme une vraie noblesse mercantile.

En 1252 à Gand, les métiers se révoltèrent contre le patriciat. Ce qui aboutit, en 1301, à la représentation des tisserands et des foulons (qui traitaient les draps) dans les échevinats de la

ville. En 1253 à Liège, la révolte des métiers fut écrasée par une alliance entre les féodaux et des patriciens. En 1301 lors des *Mâtines* de Bruges, les patriciens pro-Français furent massacrés par les métiers, eux-mêmes soutenus par l'aristocratie féodale flamande.

Durant tout le XIVe siècle les révoltes opposèrent tantôt patriciens et métiers, tantôt patriciens et féodaux locaux, tantôt grands métiers (tisserands, teinturiers) et petits métiers (foulons, bouchers, etc.).

Il faut voir que, dans ce cadre, la production drapière dans les Flandres, qui se développa très rapidement, fut vite confrontée à un problème d'approvisionnement en matières premières. En effet, en raison du faible relief, les pâturages de Flandres sont des prés salés et les moutons qui y étaient élevés ont une laine donnant un tissu de mauvaise qualité.

Pour pouvoir faire face à la demande croissante en quantité comme en qualité, les marchands s'approvisionnèrent alors en laine anglaise, plus abondante et de meilleure qualité.

Ainsi, jusqu'au XIVe siècle, il y aura une très grande interdépendance des économies anglaise et flamande : la principale richesse de l'Angleterre provient de la laine exportée dans les Flandres, formant d'ailleurs la moitié de ses exportations.

La Hanse flamande de Londres regroupait les guildes marchandes de différentes villes de Flandres. Elle installait des entrepôts sur la côte anglaise et permit aux marchands de s'associer pour acheter à meilleur prix. Elle était dirigée depuis Bruges qui devient le grand port d'Europe du Nord et l'un des grands centres capitalistes du Moyen-Âge.

L'essor initial de Bruges est ici profondément associé au commerce de la laine : ainsi à la fin du XIIe siècle, le port accueille déjà chaque année quelques 1700 navires anglais !

Mais à partir, du milieu du XIIIe siècle, dans le but de favoriser sa propre production textile, l'Angleterre augmenta les taxes à l'export sur la laine tout en les baissant fortement sur les produits textiles manufacturés. De plus la Flandres, vassale du roi de France, était prise dans les dissensions féodales entre les royaumes de France et d'Angleterre qui menèrent à des blocus et générèrent des difficultés économiques, tant en terme d'approvisionnement que de débouchés.

En plus de la pénurie de matière première, l'industrie drapière flamande subissait la concurrence des drapiers anglais et italiens. On assista alors à une profonde crise économique avec notamment des périodes de chômage massif. Cette crise accentua les contradictions entre bourgeoisie marchande et artisans, mais aussi entre bourgeoisie marchande et féodalité locale.

*Le patriciat était coincé entre le rejet du féodalisme et la volonté de l'accepter en y ayant un rôle éminent.* On a un panorama précis de cette situation de classe si l'on regarde comment le patriciat de Prague a louvoyé lors des fameuses guerres hussites qui au XVe siècle bouleversèrent l'Europe historiquement.

Et le grand problème du patriciat était qu'aux Pays-Bas, la situation était précisément en cela différente d'en Bohême, parce que le Roi tchèque était à la tête d'une grande puissance régionale. La bourgeoisie pouvait le suivre dans son affirmation *hussite*, voire être liée à une évolution radicale, *taborite*.

Aux Pays-Bas, le patriciat ne prit pas de risques et soutint le parti opposé au comte de Flandres, celui du roi de France. Dans le comté de Flandres, tout au long du XIV<sup>e</sup> siècle, les *Leliaerts* (faisant référence au lys des armoiries du roi de France), grands bourgeois et nobles partisans du roi de France, s'opposèrent aux *Klauwaerts* (faisant référence aux griffes du lion de Flandre), petits bourgeois et gens des métiers soutenus par le comte de Flandre.

L'apogée de cette contradiction fut, le 8 juillet 1302, l'écrasement des chevaliers français à Courtrai face aux milices communales flamandes, lors de la bataille dite « des Éperons d'Or » (sept cents éperons furent placés comme trophées dans l'église Notre-Dame de Courtrai).

Les comtes de Flandres furent les bénéficiaires de la crise et de ces dissensions, asseyant leur pouvoir sur les villes et la noblesse et gagnant l'indépendance vis à vis du royaume de France. Ils soutinrent les métiers dans les villes où les patriciens s'opposaient à ses projets, s'alliant avec les éléments populaires, assumant l'émergence d'un sentiment pré-national contre l'ingérence française.

Les initiatives des comtes de Flandres relèvent toutefois de la monarchie absolue, pas d'une lutte anti-féodale en tant que telle. Là réside la clef pour l'émergence du jansénisme. Car bien entendu, ils n'hésitèrent pas à s'allier avec les patriciens pour mater la plèbe et ses volontés démocratiques. A cet égard, la révolte, dite des bonnets blancs à Gand fut un exemple frappant, comme le raconte Paul Lafargue en 1882 dans son article intitulé *Les luttes de classes en Flandre de 1336-1348 et de 1379-1385*.

Cependant, en tant que tel, en Flandres, durant le XV<sup>e</sup> siècle, sur fond de déclin de l'industrie textile, les villes flamandes, en proie à de violentes luttes de classes et faisant face à une crise économique, furent matées par la volonté centralisatrice des ducs de Bourgogne.

Suite à la révolte dite des « vèpres brugeoises », en 1437-1438, Bruges vit ses chefs décapités, perdit tout droit de regard sur l'un de ses principaux avant-ports et dut payer de lourdes amendes l'endettant gravement à l'étranger. Puis en 1453, après quatre ans de révolte, Gand fut vaincue militairement. Elle perdit sa charte et ses privilèges, mais garda certains droits douaniers. Ces villes flamandes tentèrent de revenir sur ces sanctions, qui furent toutefois définitivement actées en 1490-1492.

A Liège, à la suite de la révolte de 1408 où les milices liégeoises perdirent 8000 hommes, des sanctions terribles furent édictées : abolition des chartes de franchises et de libertés, abolition des métiers, démolition des fortifications ; de nombreux Liégeois sont décapités ou jetés à la Meuse, liés dos à dos.

En 1417, les droits communaux furent partiellement rétablis, mais finirent par être définitivement abolis en 1467 suite à une dernière révolte où la ville fut finalement incendiée. A Dinant, en 1466, suite à une révolte, le duc de Bourgogne ordonna des noyades, des pendaisons, le pillage de la ville et sa destruction totale. La plèbe et la petite bourgeoisie furent écrasées.

Il faut noter ici une différence profonde de situation. De fait, le Brabant s'étant développé plus tardivement, surtout face au déclin de la draperie flamande, la bourgeoisie ne prit jamais une place

assez considérable pour menacer réellement la féodalité. De plus le Brabant n'avait pas vu son économie menacée par les guerres féodales comme ce fut le cas dans les Flandres. Il y eut certes des luttes municipales entre les métiers et les drapiers, mais elles ne prirent pas les mêmes proportions.

Ainsi, à la fin du XVe siècle, la grande bourgeoisie des centres urbains a été matée, mais la féodalité lui accordait quand même quelques privilèges lui permettant d'exister, sous contrôle.

Dans ce qui deviendra la Belgique, la féodalité bourguignonne avait uni les différentes principautés, maté les volontés démocratiques des villes, encadré fermement le patriciat, posé les bases d'un état central et assumé la protection des travailleurs et artisans contre les abus de celui-ci, quand elle ne les a pas écrasés comme à Liège.

Jansenius, dans ce contexte, se faisait le porte-parole d'un patriciat « raisonnable ». Le jansénisme est un hussitisme qui se serait arrêté dans ses premières étapes.

## La quatrième des «Provinciales»

Le jansénisme est donc né aux Pays-Bas, avec comme base le patriciat qui, pour exister, ne pouvait accepter ni le calvinisme bourgeois, ni les jésuites et leur apologie du féodalisme le plus strict. Il s'agit d'une idéologie indépendante tant du calvinisme que des jésuites. À ce titre, on peut la reprendre et s'en inspirer. C'est ce que fait Port-Royal, qui y voit un outil pour ses propres thèses, qui restent à être exposées.

Cependant, il est un fait qu'il faut bien saisir de prime abord. En France, on a considéré souvent que, puisque l'école de Port-Royal combattait les jésuites, et que ceux-ci étant les partisans de la féodalité, alors Port-Royal serait anti-féodaux. On a justifié cela notamment en remarquant que les gens s'intéressant au jansénisme dans l'Église catholique au XVIIIe siècle avaient une logique d'Église française, opposée aux jésuites et au Vatican, voire soutenant la révolution française en représentant les intérêts du bas-clergé.

C'est tout à fait erroné, et on peut le voir avec la quatrième lettre des *Provinciales*, qui commence même ainsi :

« Monsieur,

Il n'est rien tel que les Jésuites. »

Les jésuites, dans cette lettre, ne sont pas attaqués pour être rétrogrades, féodaux, etc. Non, au contraire, ils sont attaqués pour leur esprit d'innovation. Cela montre bien que Port-Royal, loin d'être anti-féodal, est même encore plus féodal que les jésuites.

Port-Royal défend la religion traditionnelle, élitiste, et n'apprécie pas du tout les innovations des jésuites qui visent à permettre la reconquête des masses perdues au profit du calvinisme. Ce qu'est le jansénisme, c'est ni plus ni moins qu'un *fondamentalisme*.

Il suffit de regarder la quatrième lettre. La question est maintenant de savoir sur quel terrain Blaise Pascal va porter son offensive. C'est là la clef permettant de définir ce qu'est le « jansénisme » en

tant que courant de pensée. En effet, le thème abordé va révéler l'approche attendue des individus, leurs comportements, et il suffit de voir à quels intérêts correspondent ceux-ci.

On sait, par exemple, que le calvinisme professe l'autonomie de chaque être : contrairement au Dieu catholique auprès de qui on peut aller s'excuser à la confession dans l'église, le Dieu calviniste est tyrannique et nous observe partout, nous plaçant devant nos responsabilités.

C'était là une nécessité historique de par les besoins de la bourgeoisie à avoir des individus responsables, gestionnaires, pesant le pour et le contre. La peinture intitulée *Le changeur et sa femme* de Quentin Metsys en est le parfait exemple : le changeur compte, la femme lit la *Bible* ; c'est une allégorie du couple bourgeois, ou plus précisément de la psychologie bourgeoise dans un cadre forcément socialisé, ce qui est l'esprit du calvinisme.

On n'a rien de cela dans l'esprit baroque de la contre-réforme organisée par les jésuites. Comme il s'agissait de convaincre les larges masses ébranlées par la propagande anti-féodale du calvinisme, il fallait quelque chose de plus souple et maintenant l'Église au centre.

C'est le jésuite Luis de Molina (1535-1600) qui a théorisé le principe selon lequel tout dépend des cas : on ne peut pas reprocher à quelqu'un de faire le mal s'il ne savait pas que c'était mal. Le libre-arbitre est au cœur de cette perspective.

Voici comment, dans la quatrième lettre, un jésuite explique cela, provoquant l'étonnement de Blaise Pascal :

« Et en quoi, lui dis-je, êtes-vous en dispute avec les Jansénistes sur ce sujet ?

C'est, me répondit-il, en ce que nous voulons que Dieu donne des grâces actuelles à tous les hommes à chaque tentation, parce que nous soutenons que, si l'on n'avait pas à chaque tentation la grâce actuelle pour n'y point pécher, quelque péché que l'on commît, il ne pourrait jamais être imputé.

Et les Jansénistes disent, au contraire, que les péchés commis sans grâce actuelle ne laissent pas d'être imputés ; mais ce sont des rêveurs.

J'entrevois ce qu'il voulait dire ; mais, pour le lui faire encore expliquer plus clairement, je lui dis : Mon Père, ce mot de grâce actuelle me brouille ; je n'y suis pas accoutumé : si vous aviez la bonté de me dire la même chose sans vous servir de ce terme, vous m'obligeriez infiniment.

Oui, dit le Père ; c'est-à-dire que vous voulez que je substitue la définition à la place du défini : cela ne change jamais le sens du discours ; je le veux bien.

Nous soutenons donc, comme un principe indubitable, qu'une action ne peut être imputée à péché, si Dieu ne nous donne, avant que de la commettre, la connaissance du mal qui y est, et une inspiration qui nous excite à l'éviter.

M'entendez-vous maintenant ?

Etonné d'un tel discours, selon lequel tous les péchés de surprise, et ceux qu'on fait dans un entier oubli de Dieu, ne pourraient être imputés, puisqu'avant que de les commettre on n'a ni la connaissance du mal qui y est, ni la pensée de l'éviter, je me tournai vers mon Janséniste, et je connus bien, à sa façon, qu'il n'en croyait rien. »

Tout le reste de la longue lettre consiste alors à retracer le débat entre le jésuite et l'auteur anonyme de la lettre, qui se dit qu'avec une telle logique, on ne peut plus blâmer personne, puisqu'il suffit de ne pas penser à Dieu et de ne pas connaître les exigences de la religion pour être libre de toute responsabilité.

Tous les comportements erronés du point de vue religieux seraient excusables, au nom de la méconnaissance de ce qui aurait dû être fait. Pour simplifier, Blaise Pascal défend l'adage « nul n'est censé ignorer la loi » et accuse les jésuites de nier cela, et donc d'accepter tout et n'importe quoi.

À cette attaque logique en est combinée une seconde : le jésuite dont il est question dans la lettre cite à de très nombreuses reprises différents auteurs, tous récents. Or, justement Jansénius célébrait Augustin et prônait *le retour aux sources*.

Le janséniste présent dans le débat raconté par la lettre dit ainsi à Blaise Pascal :

« Faites état que jamais les Pères, les Papes, les Conciles, ni l'Écriture, ni aucun livre de piété, même dans ces derniers temps, n'ont parlé de cette sorte : mais que pour des casuistes, et des nouveaux scolastiques, il vous en apportera un beau nombre. »

On a ici les deux thèses centrales du jansénisme : les jésuites sont des ennemis de l'Église à la fois parce qu'ils apportent des innovations conceptuelles qu'ils ont théorisé sous la forme de la *casuistique*, de l'étude de chaque cas, avec une justification libérale de tout et son contraire, ce qui est une *innovation*, et à la fois parce que ce faisant ils procèdent à la liquidation de ce qu'a fait l'Église jusque-là.

## Entre le marteau calviniste et l'enclume baroque

Regardons ce que dit Cornelius Jansen, par rapport à la critique anti-jésuite de Blaise Pascal. Que dit Cornelius Jansen ? Il a exprimé sa thèse de manière la plus développée dans *Augustinus*, une œuvre posthume publiée en 1640. Ce fut considéré alors, notamment par les jésuites, comme une « déviation » au sein du catholicisme, qui fut appelée « jansénisme ».

Cornelius Jansen accepte en effet le point de vue calviniste de la prédestination divine : pour le protestantisme façonné par Jean Calvin, il n'y a pas d'intermédiaire entre soi et Dieu, et Dieu a décidé, dans sa toute-puissance.

Il ne faut donc pas se tourner vers l'indulgence de l'humanité – surtout que l'Église catholique a fait fortune aux moyens de ces « indulgences » rachetant les âmes – mais uniquement vers Dieu. Tout se passe directement en soi et Dieu, le dernier mot revenant à Dieu, d'où l'idée de prédestination : elle permet une humilité complète devant Dieu, qui a tout décidé, par avance.

C'était là une conception typique du calvinisme, qui plaçait l'être humain seul face à Dieu et son arbitraire, tout comme l'entrepreneur capitaliste est seul face au marché et son arbitraire. Rappelons ici ce que nous enseigne Friedrich Engels :

« Mais à côté de l'Allemand Luther, il y avait eu le Français Calvin. Avec une rigueur bien française, Calvin mit au premier plan le caractère bourgeois de la Réforme, républicanisa et démocratisa l'Église.

Tandis qu'en Allemagne la Réforme luthérienne s'enlisait et menait le pays à la ruine, la Réforme calviniste servit de drapeau aux républicains à Genève, en Hollande, en Écosse, libéra la Hollande du joug de l'Espagne. »

Naturellement, ce concept de prédestination est étranger au catholicisme, où justement tout se décide entre l'individu et l'Église. Les jésuites n'ont eu cesse, dans le cadre de leur politique donnant naissance au baroque, de mettre en avant le choix « libre »... pour renforcer la dimension féodale, le pouvoir des forces qui permettraient cette liberté.

Car la reconquête des masses perdues avec le calvinisme exigeait la mobilisation tous azimuts, les décors splendides, les introspections mystiques, les processions comme exutoires collectifs pour « sauver » son âme individuelle. *La reconnaissance du choix libre était le prix à payer pour proposer un modèle alternatif attractif, mobilisateur.* C'est pour cela que, finalement, était totalement secondaire le débat avec les dominicains sur la question de savoir si Dieu intervenait en dernier recours pour réaliser l'acceptation de la grâce (comme le pensaient les dominicains) ou pas (comme le pensaient les jésuites).

Du moment que les masses étaient la cible de la reconquête, cela allait. D'ailleurs, le pape Paul V avait réglé la question en 1607 en gelant les débats, acceptant de fait le statu quo et l'absence de réponse officielle.

Cependant, historiquement, c'est le principe de la Contre-Réforme et de son style appelé baroque qui a pris le dessus dans l'Église, dans sa reconquête des masses. Cornelius Jansen, dans son contexte, ne peut pas accepter cette dynamique jésuite, qui est propre à l'aristocratie uniquement.

Le patriciat n'a pas sa place dans une dynamique où l'Église décide de tout et est au centre de tout ce qui se passe intellectuellement, culturellement, etc. Dans le catholicisme, on sauve son âme par la foi et les actes qui sont bons, deux formes étroitement sous le contrôle de l'Église.

Cornelius Jansen est obligé de pencher dans le sens du protestantisme sur ce point s'il veut reconnaître une certaine indépendance au patriciat, et il parle comme les protestants de salut par la grâce seule. C'est Dieu qui choisit.

Toutefois, comme ce n'est pas le marché qui décide de la réalité dans sa vision du monde, mais une société statique avec un patriciat se maintenant à côté de l'Église et de l'aristocratie, Cornelius Jansen considère que la vie privée doit être en accord avec la pratique de la foi et des actes corrects tels que conçus par l'Église.

C'est, en apparence, une forme d'activité laïque religieuse, typique du protestantisme des débuts, mais arrivant tardivement et reflétant une situation difficile d'une couche sociale prise entre le marteau calviniste et l'enclume de la Contre-Réforme et son agressivité baroque.

En réalité, c'est surtout une sorte de reconnaissance passive de l'Église : on fait comme si on était encadré par l'Église, mais on le fait seul. C'est une position de repli par rapport à l'Église, mais en étant soumis à elle ; c'est la position du patriciat.

C'est un hussitisme qui ne se prolonge pas, qui ne brise pas ses attaches féodales, car il se limite au patriciat, alors qu'en Bohême d'autres classes étaient rentrées dans la bataille : la bourgeoisie, la plèbe, les paysans.

## La position de la monarchie absolue

Le jansénisme en tant que courant proposait une alternative à la compagnie de Jésus. Cette dernière était pour une éducation stricte d'une élite tournée vers le peuple et chargée de la mobiliser, de le canaliser dans le mysticisme religieux.

Le jansénisme était quant à lui tourné vers la formation d'une élite religieuse moins hiérarchisée et entourée fortement de laïcs, le tout dans une atmosphère non pas populaire et mystique en général comme avec le baroque jésuite, mais individuel et austère, en faveur du repentir, d'une mystique personnalisée.

La monarchie absolue pouvait-elle y voir un intérêt, face aux jésuites?

Historiquement, en France, la monarchie devenant absolue avait mis de côté la faction catholique ultra, avec le succès d'Henri IV. La tentative de meurtre contre ce dernier mené par Jean Châtel, ancien élève des jésuites, amena même une décision du parlement de Paris en 1594, aboutissant à l'expulsion de ceux-ci. Deux professeurs de Jean Châtel furent bannis, un troisième exécuté ; le Collège de Clermont où il était passé fut fermé (devenant ensuite le lycée parisien Louis le Grand).

Cependant, avec Henri IV, la monarchie devenant absolue avait l'initiative ; sa ligne d'intégration des protestants lui donnait le rôle de principal défenseur du catholicisme. L'Édit de Nantes était un piège pour les protestants, et pratiquement rien d'autre. Aussi, la monarchie devenant absolue pouvait accepter le retour des jésuites, si ceux-ci acceptaient l'hégémonie de la monarchie devenant absolue.

Cela fut fait, le jésuite Pierre Coton (1564-1626) devenant même le confesseur d'Henri IV (puis de Louis XIII) et l'Édit de Rouen permit en 1603 aux jésuites de revenir, disposant rapidement de 19 institutions d'enseignement, et fondant le Collège Henri-IV à La Flèche dans la Sarthe, un internat pour 1000 élèves abritant même le cœur d'Henri IV.

Bien entendu, les jésuites tenteront toujours de pousser à une alliance de la France avec l'Espagne, et ils gagneront toujours plus en influence au fur et à mesure que la monarchie absolue perdra sa dimension progressiste, obligeant même la monarchie à repousser violemment cette prétention.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, en Autriche, Marie-Thérèse et Joseph II appuieront d'ailleurs même le jansénisme au sein de leur empire, dans leur tentative de former une monarchie absolue, tentative s'opposant inévitablement à l'Église catholique en général et aux jésuites en particulier.

Mais donc, avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, en France, les Jésuites ne présentent pas une réelle menace pour la monarchie absolue ; ils représentent une simple faction cherchant l'hégémonie, mais qui est tout à fait contrôlable, et cela d'autant plus qu'elle est hautement centralisée et liée au Vatican. Il suffisait à la monarchie absolue d'avoir des rapports *francs* avec ce dernier pour maîtriser les jésuites.

Le jansénisme apparaît à l'opposé dès le départ comme un courant centrifuge, niant la centralisation au nom de l'intégration de laïcs dans la structure religieuse élitiste.

Or, rien n'est plus dangereux pour un pouvoir hautement centralisé cherchant à maintenir le contrôle face aux oppositions au développement historique ; il y a ici une expression dé cousue contribuant à empêcher les avancées.

C'est particulièrement frappant si on regarde le développement de la tragédie classique, qui était confrontée aux multiples éloges centrifuges de la tragi-comédie.

Pour la monarchie absolue, l'esprit n'était pas aux initiatives non maîtrisées, non canalisées. Les gouvernements du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin étaient hautement pragmatiques et le jansénisme apparaissait comme une source de nuisance plus qu'autre chose, de par sa complexité théorique, son manque de lisibilité.

Un autre point s'avéra décisif dans la position de la monarchie absolue par rapport au jansénisme.

Étant donné que Jansénius avait les Pays-Bas à l'esprit, et étant donné que la France entendait également s'approprier la Flandre, il n'avait pas hésité à fournir une réponse brutale, avec en 1635, sous le nom d'Armacanus, une attaque extrêmement virulente de la politique française et de la monarchie française elle-même, intitulée *Alexandri Patricii Armacani Theologi Mars Gallicus, seu de justitia armorum regis Galliae libri duo*.

Une telle démarche ne pouvait qu'anéantir la possibilité d'un jansénisme à la française, qui n'a de fait pas existé par manque d'appui d'une classe organisée telle que la bourgeoisie ou l'aristocratie.

Enfin, si l'on peut abstraitement considérer que la monarchie absolue française aurait pu en théorie répondre favorablement à la proposition stratégique de Jansénius, en faisant une alliance entre la France et les Provinces-Unies, si le contexte de son démarrage au moment d'Henri IV avait été différent, il faut noter que la ligne pro-catholique était dans la matrice et que de toutes manières, la base toujours et de toutes manières féodale de la monarchie absolue ne pouvait pas aller dans le sens d'une alliance réelle et durable avec la république bourgeoise des Provinces-Unies.

Jansénius, lui-même, poursuivait une indépendance des Pays-Bas dans une perspective catholique, ce qui était en contradiction avec le calvinisme aux Provinces-Unies. Il était impossible de s'en sortir, parmi tant d'intérêts mêlés, en restant à la demi-mesure.

## Les sixième et septième des «Provinciales»

Dans les sixième et septième lettres, Blaise Pascal est dans son élan ; les lettres ont eu leur succès, il peut approfondir le niveau, faire passer des messages plus âpres, avec davantage de profondeur théorique. Il peut tenter le saut qualitatif pour faire des lettres un vecteur idéologique.

Dans ces nouvelles lettres, il fait par conséquent parler un jésuite et lui fait décrire un véritable catalogue de situations, avec à chaque fois une analyse des « intentions ». On lit par exemple et l'exemple est brutal :

« Et même, selon notre célèbre P. Lamy, il est permis aux prêtres et aux religieux de prévenir ceux qui les veulent noircir par des médisances, en les tuant pour les en empêcher. Mais c'est toujours en dirigeant bien l'intention. »

Les jésuites sont prêts à tout et toute leur pensée sert à se justifier au nom de la religion. Leur cruauté est présentée comme candide ; c'est naïvement que le jésuite explique ses approches les plus outrancières, comme si de rien n'était.

L'ironie de Blaise Pascal est primordiale et pratiquement méthodique. Le but bien entendu est de montrer que les jésuites trouvent toujours un moyen, littéralement une combine, pour justifier les actes s'il le faut, aux dépens des principes religieux.

Blaise Pascal fait ainsi justifier au jésuite le fait de ne pas toucher aux richesses des possédants, de permettre aux jésuites de contourner les exigences telles que le port systématique des habits religieux, de tuer par trahison ou encore pour un soufflet reçu, etc. Voici un passage sur le fait de tuer pour un vol :

« C'est ici où je veux vous faire sentir la nécessité de nos casuistes. Cherchez-moi, dans tous les anciens Pères, pour combien d'argent il est permis de tuer un homme.

Que vous diront-ils, sinon : non occides, Vous ne tuerez point ?

Et qui a donc osé déterminer cette somme ? répondis-je. C'est, me dit-il, notre grand et incomparable Molina, la gloire de notre Société, qui, par sa prudence inimitable, l'a estimée à six ou sept ducats, pour lesquels il assure qu'il est permis de tuer, encore que celui qui les emporte s'enfuie. »

Bien entendu, les jésuites eux-mêmes sont de la partie pour s'accaparer des biens, en se justifiant avec des références incessantes et dont l'obscurité les rend eux-mêmes nécessaires à leur propre justification :

« Cela serait-il raisonnable, à votre avis, que ceux qu'on doit le plus respecter dans le monde fussent seuls exposés à l'insolence des méchants ? Nos Pères ont, prévenu ce désordre, car Tannerus, [tr.] 2, d. 4, q. 8, d. 4, n. 76, dit : Qu'il est permis aux ecclésiastiques et aux religieux même de tuer, pour défendre non seulement leur vie, mais aussi leur bien, ou celui de leur communauté. Molina, qu'Escobar rapporte, n. 43 ; Bécan, in 2. 2, t. 2, q. 7, De Hom., concl. 2, n. 5 ; Reginaldus, I. 21, c. 5, n. 68 ;

Layman, l. 3, tr. 3, p. 3, c. 3, n. 4 ; Lessius, l. 2, c. 9, d. II, n. 72 ; et les autres se servent tous des mêmes paroles. »

Le ton de Blaise Pascal est très violemment ironique pour montrer que les jésuites justifient tout et n'importe quoi, selon les besoins du moment. Ainsi, l'interlocuteur du jésuite se prétend fasciné par le côté « pratique », convaincu, comme dans le passage suivant :

« Je ne savais pourquoi vous aviez pris tant de soin d'établir qu'un seul docteur, s'il est grave, peut rendre une opinion probable, que le contraire peut l'être aussi, et qu'alors on peut choisir du pour et du contre celui qui agrée le plus, encore qu'on ne le croie pas véritable, et avec tant de sûreté de conscience, qu'un confesseur qui refuserait de donner l'absolution sur la foi de ces casuistes serait en état de damnation : d'où je comprends qu'un seul casuiste peut à son gré faire de nouvelles règles de morale, et disposer, selon sa fantaisie, de tout ce qui regarde la conduite des mœurs. »

La conclusion de cela est bien entendu que les jésuites fondent un véritable catalogue des situations et des gens liés à celles-ci. Il y a une adaptation, qui relève en fait de la manipulation.

La finalité des jésuites – la reconquête des masses – est elle-même donc moquée de la manière suivante, en faisant dire au jésuite les choses suivantes :

« Les hommes sont aujourd'hui tellement corrompus, que, ne pouvant les faire venir à nous, il faut bien que nous allions à eux : autrement ils nous quitteraient ; ils feraient pis, ils s'abandonneraient entièrement.

Et c'est pour les retenir que nos casuistes ont considéré les vices auxquels on est le plus porté dans toutes les conditions, afin d'établir des maximes si douces, sans toutefois blesser la vérité, qu'on serait de difficile composition si l'on n'en était content ; car le dessein capital que notre Société a pris pour le bien de la religion est de ne rebuter qui que ce soit, pour ne pas désespérer le monde.

Nous avons donc des maximes pour toutes sortes de personnes, pour les bénéficiers, pour les prêtres, pour les religieux, pour les gentilshommes, pour les domestiques, pour les riches, pour ceux qui sont dans le commerce, pour ceux qui sont mal dans leurs affaires, pour ceux qui sont dans l'indigence, pour les femmes dévotes, pour celles qui ne le sont pas, pour les gens mariés, pour les gens déréglés : enfin rien n'a échappé à leur prévoyance.

C'est-à-dire, lui dis-je, qu'il y en a pour le Clergé, la Noblesse et le Tiers-État : me voici bien disposé à les entendre. »

Tout cela est absolument loin de toute forme de spiritualité et c'était l'objectif poursuivi. Ce que fait Blaise Pascal dans ces deux lettres, en décrivant l'approche des jésuites, c'est de mettre en valeur inversement la spiritualité de l'approche janséniste.

A la « casuistique » des jésuites, il faudrait opposer l'amour de Dieu, personnel et volontaire.

En présentant les jésuites sous le jour le plus noir alors qu'ils sont au coeur du dispositif catholique, Blaise Pascal appelle à un renouveau spirituel, intransigeant.

## Bérulle, Saint Cyran et Arnauld

Il va de soi que le jansénisme en tant que courant religieux ne fut pas en mesure de s'implanter aussi rapidement en France, sans disposer d'une base pour cela. Le paradoxe est que cette base ne fut pas janséniste ; en fait, on peut quasiment dire que le jansénisme n'a en tant que tel jamais existé, étant pris comme prétexte par les uns et les autres. Il existait toutefois un dénominateur commun : un esprit tendant au renouveau de la spiritualité, contre l'aridité intellectuelle et philosophique des jésuites.

On trouve à l'origine de cette base le cardinal Pierre de Bérulle (1575-1629), qui dirige la faction catholique pro-autrichienne, totalement cléricale-féodale, dans le contexte de l'Édit de Nantes et de la politique de modernisation du roi Henri IV.

Pierre de Bérulle fonda dans le cadre de son activité *l'Oratoire de Jésus-et-Marie-Immaculée de France*, en 1611, qui disposa très vite de nombreux établissements : 71 rien que 20 ans plus tard. L'objectif était de former les prêtres, et militant dans le sens de la Contre-Réforme, Pierre de Bérulle prônait le mysticisme en s'inspirant de ce qui était fait en Espagne ; le titre de son premier ouvrage est ici révélateur : *Bref discours de la perfection intérieure*.

Le cardinal de Richelieu réduisit l'influence politique de Bérulle et de sa faction à néant, dans le cadre de l'affirmation de la monarchie absolue. Cependant, l'influence idéologique fut importante et un proche de Pierre de Bérulle fut Jean Duvergier de Hauranne (1581-1643), abbé de Saint Cyran et par la suite connu sous le nom de *Saint Cyran*.

Saint Cyran connaissait également Jansénius, sans partager ses points de vue pour autant, mais il était une figure de la faction catholique alignée sur la Contre-Réforme, et à ce titre un ennemi de la monarchie absolue. Pour cette raison, il fut mis en prison en 1638, n'en ressortant qu'en 1643 après la mort de Richelieu, pour mourir dans la foulée des suites de ses conditions de détention.

En prison, il avait pu lire *l'Augustinus*, ouvrage posthume de son ami Jansénius, et il disposait encore d'une influence certaine, par l'intermédiaire de l'abbaye cistercienne de Port Royal de Paris.

Il en était devenu le directeur spirituel en 1634, influençant grandement sa responsable, Mère Angélique Arnauld, c'est-à-dire Jacqueline Marie Angélique Arnauld (1591 - 1661) qui était devenue abbesse à onze ans. Le frère de celle-ci, Antoine Arnauld (1612-1694), fut également profondément influencé, devenant lui-même prêtre, acquis à la conception de Jansénius et le chef de file par conséquent du nouveau courant janséniste qui apparaît.

Qu'est-ce qui a interpellé Antoine Arnauld pour qu'il défende Jansénius ? C'est que ce dernier considérait que pour son projet, il y avait un obstacle : la Contre-Réforme portée par les jésuites.

S'il voulait parvenir à réaliser un catholicisme qui soit en mesure de concurrencer le protestantisme sur son terrain, de par la configuration des Pays-Bas et de la Belgique, il devait appeler à rompre avec tout ce qui était lié au concile de Trente initiant la Contre-Réforme dans la mesure où c'était lié au triomphe des jésuites et de leur style « baroque ».

Jansénius entendait, ni plus ni moins, supprimer les apports de Thomas d'Aquin dans leur interprétation jésuite pour mettre en avant Augustin, faisant pour ainsi dire « redémarrer » l'Église différemment, comme si rien depuis le concile de Trente n'avait eu lieu ou plus exactement comme s'il avait eu lieu dans une démarche *augustinienne*.

Antoine Arnauld suivit cette voie ; il devint rapidement le « grand Arnauld » (pour le distinguer de son père dont le prénom était aussi Antoine), en particulier avec le grand succès en 1643 de son *De la Fréquente communion ou les sentiments des pères des papes et des conciles touchant l'usage des sacrements de pénitence et d'eucharistie sont fidèlement exposés pour servir d'adresse aux personnes qui pensent sérieusement à se convertir à Dieu et aux pasteurs et confesseurs zélés pour le bien des âmes*.

Quand on parle du jansénisme français, on ne parle en pratique pas tant des thèses de Jansénius que de l'approche d'Antoine Arnauld. C'est lui que défend Blaise Pascal dans ses *Provinciales*, par ailleurs supervisées par Antoine Arnauld lui-même.

Ce qui frappait dans l'approche d'Antoine Arnauld, c'était le grand rigorisme ; plutôt que d'exiger des choses par en haut à la multitude, il fallait se concentrer sur la formation d'une élite allant vraiment au repentir.

Le fond du jansénisme français c'est l'affrontement avec les jésuites et leur prépondérance, au nom littéralement du mysticisme. L'accès personnel à Dieu, en toute soumission et dans l'abandon de la raison, était pour le courant spiritualiste en général et le jansénisme en particulier le fondement même du catholicisme.

Dans son ouvrage, Arnauld ne parle pas vraiment de la fréquente communion, qui était une exigence de la Contre-Réforme, puisqu'auparavant la communion se faisait rarement. Il parle de comment celle-ci doit se réaliser : non pas en attirant les masses avec laxisme et manipulation comme le feraient les jésuites, mais par l'amour intérieur de Dieu.

C'est un parcours difficile, Dieu étant exigeant, et c'est pourquoi la couverture de l'ouvrage d'Arnauld, dessiné par Philippe de Champaigne et gravé par François de Poilly pour l'édition de 1648, illustre la parabole des invités à la noces tel que raconté par Matthieu (22, 1-14) dans le *Nouveau Testament* chrétien :

1. Jésus, prenant la parole, leur parla de nouveau en paraboles, et il dit:
- 2 Le royaume des cieux est semblable à un roi qui fit des noces pour son fils.
- 3 Il envoya ses serviteurs appeler ceux qui étaient invités aux noces ; mais ils ne voulurent pas venir.
- 4 Il envoya encore d'autres serviteurs, en disant : Dites aux conviés: Voici, j'ai préparé mon festin ; mes bœufs et mes bêtes grasses sont tués, tout est prêt, venez aux noces.
- 5 Mais, sans s'inquiéter de l'invitation, ils s'en allèrent, celui-ci à son champ, celui-là à son trafic ;

6 et les autres se saisirent des serviteurs, les outragèrent et les tuèrent.

7 Le roi fut irrité ; il envoya ses troupes, fit périr ces meurtriers, et brûla leur ville.

8 Alors il dit à ses serviteurs : Les noces sont prêtes ; mais les conviés n'en étaient pas dignes.

9 Allez donc dans les carrefours, et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez.

10 Ces serviteurs allèrent dans les chemins, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, méchants et bons, et la salle des noces fut pleine de convives.

11 Le roi entra pour voir ceux qui étaient à table, et il aperçut là un homme qui n'avait pas revêtu un habit de noces.

12 Il lui dit : Mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir un habit de noces ? Cet homme eut la bouche fermée.

13 Alors le roi dit aux serviteurs : Liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents.

14 Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

## Les huitième et neuvième des «Provinciales»

Lorsque Blaise Pascal commence la huitième lettre, il remarque que beaucoup de gens se demandent qui est l'auteur des *Provinciales*, mais que personne ne le sait. Il souligne également qu'il apprend ce que pensent les jésuites en masquant sa véritable opinion à ce sujet.

Toutefois, il ne la donne pas encore et la raison, pour nous, est qu'il ne peut pas le faire, parce que le point de vue « janséniste » n'a pas été encore synthétisé. Le point de vue « janséniste » est une approche mystique rejetant les jésuites, mais il n'y a pas de proposition stratégique pour la société française.

La huitième lettre ne consiste qu'en une série d'exemples où le jésuite donne des justificatifs pour différents comportements, comme par exemple l'usure :

« L'usure ne consiste presque, selon nos Pères, qu'en l'intention de prendre ce profit comme usuraire. Et c'est pourquoi notre Père Escobar fait éviter l'usure par un simple détour d'intention ; c'est au tr. 3, ex. 5, n. 4, 33, 44. Ce serait usure, dit-il, de prendre du profit de ceux à qui on prête, si on l'exigeait comme dû par justice ; mais, si on l'exige comme dû par reconnaissance, ce n'est point usure. »

C'est là du « jésuitisme » et la huitième lettre ne consiste qu'en des exemples de cela.

La neuvième lettre tente alors d'aller dans le sens de la proposition stratégique. Blaise Pascal déplace le discours du jésuite des mœurs à la spiritualité, ce qui est une allusion à Port-Royal, l'abbaye qui est alors une école de pensée, le cœur du jansénisme précisément.

Lorsque le jésuite se moque de l'austérité et justifie une approche absolument opposée, cela sert indirectement à valoriser Port-Royal, sans le dire.

Voici ce qu'on lit dans la lettre, avec le jésuite s'adaptant par définition à tout et considérant que la forme de la spiritualité dépend du caractère, des humeurs, etc.

« Mais, mon Père, je sais bien au moins qu'il y a de grands saints dont la vie a été extrêmement austère.

Cela est vrai, dit-il ; mais aussi il s'est toujours vu des saints polis et des dévots civilisés, selon ce Père, page 191 ; et vous verrez, page 86, que la différence de leurs mœurs vient de celle de leurs humeurs.

Ecoutez-le. Je ne nie pas qu'il ne se voie des dévots qui sont pâles et mélancoliques de leur complexion, qui aiment le silence et la retraite, et qui n'ont que du flegme dans les veines et de la terre sur le visage.

Mais il s'en voit assez d'autres qui sont d'une complexion plus heureuse, et qui ont abondance de cette humeur douce et chaude, et de ce sang bénin et rectifié qui fait la joie.

Vous voyez de là que l'amour de la retraite et du silence n'est pas commun à tous les dévots ; et que, comme je vous le disais, c'est l'effet de leur complexion plutôt que de la piété.

Au lieu que ces mœurs austères dont vous parlez sont proprement le caractère d'un sauvage et d'un farouche. Aussi vous les verrez placées entre les mœurs ridicules et brutales d'un fou mélancolique, dans la description que le P. Le Moyne en a faite au 7<sup>e</sup> livre de ses Peintures morales.

En voici quelques traits. Il est sans yeux pour les beautés de l'art et de la nature. Il croirait s'être chargé d'un fardeau incommode, s'il avait pris quelque matière de plaisir pour soi. Les jours de fête, il se retire parmi les morts. Il s'aime mieux dans un tronc d'arbre ou dans une grotte que dans un palais ou sur un trône.

Quant aux affronts et aux injures, il y est aussi insensible que s'il avait des yeux et des oreilles de statue. L'honneur et la gloire sont des idoles qu'il ne connaît point, et pour lesquelles il n'a point d'encens à offrir. Une belle personne lui est un spectre.

Et ces visages impérieux et souverains, ces agréables tyrans qui font partout des esclaves volontaires et sans chaînes, ont le même pouvoir sur ses yeux que le soleil sur ceux des hiboux, etc.

Mon Révérend Père, je vous assure que si vous ne m'aviez dit que le P. Le Moyne est l'auteur de cette peinture, j'aurais dit que c'eût été quelque impie qui l'aurait faite à dessein de tourner les saints en ridicule. Car, si ce n'est là l'image d'un homme tout à fait détaché des sentiments auxquels l'Évangile oblige de renoncer, je confesse que je n'y entends rien.

Voyez donc, dit-il, combien vous vous y connaissez peu ; car ce sont là des traits d'un esprit faible et sauvage, qui n'a pas les affections honnêtes et naturelles qu'il devrait avoir, comme le P. Le Moyne le dit dans la fin de cette description. »

En posant le jésuite comme cherchant une version raffinée de la religion, Blaise Pascal fait d'autant plus l'éloge de Port-Royal, de ses retraites, de ses solitaires, de ses religieuses, de son esprit d'austérité purificatrice pétrie de mysticisme.

## Le fantôme du jansénisme et Port-Royal des champs

Le terme « janséniste » fut formé par le camp des jésuites, qui tentaient ainsi de présenter Jansénius comme une sorte de nouveau Jean Calvin, de fondateur d'un nouveau schisme, un danger pour l'Église.

Jansénius, cependant, voulait refonder l'Église, plus que l'abolir ; quant à ses partisans français, ils représentaient un courant aux idées multiples, uni dans l'opposition aux jésuites et la volonté d'une quête spirituelle.

Au sens strict, il ne faut donc pas parler de jansénisme français, car ceux qu'on a qualifié de janséniste n'ont pas assumé ce terme. Ils auraient pu le faire, mais ils ne sont pas parvenus à une synthèse, à une réelle doctrine. Il manquait pour cela des forces sociales pour les soutenir.

C'est tellement vrai qu'Antoine Arnauld lui-même publia en 1686 un ouvrage intitulé *Fantôme du Jansénisme, ou Justification des prétendus jansénistes, par le Livre même d'un Savoyard, Docteur de Sorbonne, leur nouvel Accusateur dans Œuvres*.

Pourtant, Antoine Arnauld avait publié en 1643 *La Théologie morale des Jésuites*, puis en 1644 une *Apologie de M. Jansenius, évêque d'Ypres*, suivi devant les attaques d'une *Seconde Apologie de M. Jansenius*, en 1645. Son frère aîné avait traduit et publié de son côté en 1642 une œuvre de Jansenius, le *Discours sur la réformation de l'homme intérieur*.

Le jansénisme apparaît alors comme un outil à Port-Royal: il est davantage justifié de parler de courant religieux de Port-Royal des champs, qui était alors un monastère avec plusieurs bâtiments, à un peu moins de trente kilomètres de Paris, le tout gagné progressivement en s'appropriant des terres environnantes inutilisées, ainsi qu'en asséchant des marais.

Il était dirigé par la sœur d'Antoine Arnauld, Angélique Arnauld, qui établit ainsi à 18 ans la communauté de biens entre religieuses, les veillées nocturnes, les habits pauvres, le travail manuel. Elle rétablit également la clôture monastique : seules les visites au parloir sont acceptées.

Le 25 septembre 1609, lors de ce qui fut appelé la « journée du guichet », elle refusa par conséquent à son père de pénétrer dans le monastère auquel il avait pourtant donné une part significative de sa fortune, dans le prolongement de son activité en tant qu'avocat du Parlement de Paris, anti-jésuite proche d'Henri IV et auteur d'un *Plaidoyer pour l'Université de Paris contre les Jésuites* (et dont le grand père, de La Mothe-Arnauld, avait été un protestant revenu au catholicisme).

Angélique Arnauld fut par ailleurs initialement nommé « coadjutrice » de l'abbesse de Port-Royal, à l'âge de huit ans seulement, grâce aux pressions de son père. C'est sa soeur Agnès qui lui succédera en 1661, prolongeant l'esprit de Port-Royal en finissant de rédiger le règlement intérieur, les *Constitutions*, dont le mot d'ordre est l'obligation de la « prière perpétuelle ».

Le rôle des Arnauld est central : Port-Royal connaîtra en tout la présence de 22 membres de la famille Arnauld, alors qu'au total l'abbaye rassemble un peu plus d'une centaine de personnes.

En 1624, un déménagement à Paris fut nécessaire, le temps de réfections, des épidémies s'étant succédé et amené la mort de quinze religieuses en deux ans.

Passé sous la juridiction de l'archevêque de Paris au lieu de l'ordre religieux de Cîteaux, Port-Royal fit alors en sorte en 1629 que sa responsable ne soit plus nommée par le roi, mais élue par les religieuses : cela renforçait le pouvoir d'Angélique Arnauld, qui démissionne dans la foulée, se posant en cheffe spirituelle.

A cet effet, Port-Royal rejoint l'Institut du Saint-Sacrement, fondé en 1647 par Sébastien Zamet (1588-1655), qui était depuis 1622 directeur de conscience de l'abbaye de Port-Royal de Paris. A cet effet, Port-Royal (des Champs) devint *Port-Royal du Saint-Sacrement*, devenant indépendant de l'ordre cistercien, abandonnant de fait le scapulaire noir pour un le scapulaire blanc avec une croix rouge sur la poitrine.

Le blanc symbolisait le pain, le rouge le vin : on est là totalement dans l'idéologie de la Contre-Réforme, avec « *l'adoration du saint-sacrement* » représenté par un ostensor ou un tabernacle.

Le projet d'unité avec deux autres monastères (le Tart, le Lys) échoue cependant, Sébastien Zamet prônant par exemple que soient alphabétisées les nonnes illettrées et leurs initiatives développées, que les bâtiments soient confortables, que tout soit propre et que l'on se serve de fourchettes.

Il fallait sélectionner les femmes postulant pour être religieuses, alors qu'Angélique Arnauld avait supprimé inversement les dots religieuses. La nourriture devait être élaborée, notamment les viandes, alors qu'Angélique Arnauld avait fait carrément supprimer celles-ci.

Port-Royal dit des Champs, qui rouvre en 1652, et Port-Royal de Paris menèrent alors leur vie commune en tant que structure indépendante, avec à l'apogée, 77 religieuses à Paris, 34 à Port-Royal des Champs.

La mise ne valeur de cette dernière, comme lieu isolé du monde, tient à Saint Cyran, qui a été le directeur de conscience de Port-Royal à partir de 1635.

Le cardinal de Richelieu choisit d'ailleurs un thème autour de ce rôle religieux pour emprisonner Saint Cyran : ce dernier considérait que, dans la confession, l'attrition ne suffisait pas, il fallait la contrition, c'est-à-dire non pas seulement le regret d'avoir péché par peur de l'enfer, mais une vraie expression de « l'amour » de Dieu.

Dans ses *Provinciales*, Pascal défend naturellement la position de Saint Cyran, commune bien sûr à Arnauld.

A côté de l'abbaye abritant 130 religieuses, il y avait des « solitaires » issues des classes dominantes et ayant choisi de rompre avec le monde, attirés par l'atmosphère d'isolement censé aider à la pénitence, à la componction, c'est-à-dire l'esprit de douleur, de regret par rapport aux péchés commis.

La première initiative fut réalisée en 1637 par Antoine Le Maître, neveu d'Angélique, qui renonça à sa fonction d'avocat et renvoya un brevet de conseiller d'État, afin de se retirer dans une petite maison proche du bâtiment parisien de Port-Royal. Il fut rapidement suivi d'autres, avant que la répression ne s'abatte.

Les solitaires s'installèrent alors à Port-Royal en tant que tel, pour s'y faire chasser de nouveau deux mois après. Il s'installèrent alors à la Ferté-Milon chez le grand-oncle de Jean Racine, pour revenir à Port-Royal (des champs) en 1639.

Les solitaires, qui dormaient sur la paille, se levaient à trois heures du matin, pour immédiatement pratiquer des « adorations » ; ils lisaient ensuite chaque un jour un chapitre de l'*Évangile* en étant à genoux.

A la matinée de prières suivait un « examen de conscience » ; le repas de midi est accompagné de la lecture d'un chapitre du nouveau testament et de la vie des Saints.

L'après-midi était libre, pour se promener, discuter ou se retirer, mais deux heures le matin et deux heures l'après-midi étaient consacrées au travail manuel. Le soir, il y avait une simple collation et durant l'année, plusieurs jeûnes au pain et à l'eau étaient prescrits.

Dans un esprit de mortification, certains portaient le cilice tout le temps, qui est une ceinture enserrant violemment les reins, avec également trois fois par semaine l'utilisation possible de la discipline, qui est fouet à cordelettes. Le sens de cette pratique est de témoigner de l'éloignement des passions, des désirs matériels, des honneurs ; les solitaires de Port-Royal se voulaient morts pour le monde et le monde mort pour eux.

Dans le sens de cette approche mystique, il était considéré que le moyen de vénérer Dieu était non pas de se « *rompre la tête dans leur prière par des abstractions qui sont au-dessus de leur porté* », mais de se « *briser le coeur* ». La référence est « Saint » Augustin, qui considère que prier se fait davantage « *avec des gémissements qu'avec des discours, et avec des larmes plus qu'avec des paroles* ».

Antoine Arnauld sera l'un de ces solitaires pendant douze ans, afin d'éviter la répression générale des institutions étatiques et religieuses à son encontre. Le plus célèbre d'entre eux fut toutefois justement Blaise Pascal, qui après deux crises mystiques abandonna la science pour la religion, faisant plusieurs retraites à Port-Royal.

Sa propre sœur y était elle-même une religieuse ; son directeur de conscience fut un solitaire, Louis-Isaac Lemaistre de Sacy, qui traduisit la *Bible* en français, connu sous le nom de *Bible de Port-Royal* et eu un grand succès, à une époque où les seules *Bibles* sont en latin, à part pour les protestants.

On retrouve une autre figure connue à Port-Royal : Jean Racine, passée quelques temps par les *Petites-Ecoles*, qui furent ouvertes de 1637 à 1660, sous différentes formes.

Y passèrent également Louis-Sébastien Le Nain de Tillemont (1637-1698), historien catholique, ou encore Pierre Le Pesant de Boisguilbert (1646-1714), économiste très hostile à Louis XIV.

L'approche des *Petites-Ecoles* s'opposait à celle des jésuites : ces derniers passaient par le latin, s'orientait vers la formation de savants et d'hommes vertueux, alors que les « *Petites-Ecoles* » passaient quant à elle par le français, avec un encadrement très fort, dans un esprit résolument chrétien spiritualiste.

Jean Racine n'y apprit donc ni la danse ni le théâtre, proscrits par définition ; l'histoire et géographie étaient relégués à l'arrière-plan également. De toutes manières, la centaine d'élèves passées par les *Petites-Ecoles* ne restèrent jamais très longtemps et l'institution ne dura que peu de temps.

Les *Petites-Ecoles* ne pouvaient, en effet, prétendre à devenir une institution ouverte et générale, de par la main-mise des jésuites à ce sujet.

Elles consistèrent successivement en une éducation à des petits groupes d'enfants par des solitaires, à Port-Royal même. Ensuite fut ouverte une petite école à Paris, jusqu'en 1650, puis dans les campagnes autour de Port-Royal, avec à chaque fois l'appui de sympathisants de celle-ci pour héberger l'initiative ; enfin, les *Petites-Ecoles* furent présentes non loin de l'abbaye, à la ferme des Granges, formant chaque année une trentaine d'élèves.

Un de leurs professeurs, Nicolas Fontaine (1625-1709) raconte la chose suivante à ce sujet dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal* :

« Il y avait un maître dans chaque chambre, avec cinq ou six enfants. Les lits étaient disposés de manière que le maître les voyait tous du sien. Chacun avait sa table à part, et elles étaient rangées de manière que le maître les voyait toutes ; mais ils ne pouvaient se parler les uns aux autres.

Chacun avait son tiroir, son pupitre et les livres nécessaires, de sorte qu'ils n'étaient point obligés de rien emprunter à leurs compagnons. Le nombre des pensionnaires n'était pas fort grand, parce qu'on n'en donnait à un maître qu'autant qu'il pouvait tenir de lits dans sa chambre.

On se levait à cinq heures et demie, et on s'habillait soi-même. Ceux qui étaient trop petits étaient aidés par un garçon. On faisait la prière en commun dans la chambre, et ensuite chacun étudiait sa leçon, qui était de la prose pour le matin.

A sept heures, chacun la répétait au maître, l'un après l'autre. On déjeunait ensuite, et en hiver on se chauffait. Après le déjeuner, on se remettait à sa table; chaque enfant faisait sa version, qu'on leur recommandait de bien écrire. La version faite, ils la lisaient au maître, l'un après l'autre. S'il restait du temps, on leur faisait expliquer la suite de leur auteur qu'ils n'avaient point préparée.

A onze heures, on allait au réfectoire, et un de ceux qui avaient été confirmés récitait un verset du Nouveau Testament en latin. Les enfants d'une même chambre étaient à une

même table avec leur maître, qui avait soin de leur servir à manger, et même à boire. On faisait la lecture pendant le repas.

Au sortir du réfectoire, on allait en récréation au jardin, en tout temps, excepté lorsqu'il faisait mauvais ou qu'il était nuit. Comme le jardin était fort vaste et plein de bois et de prairies, il était défendu de sortir, sans permission, d'un espace qui était marqué.

Les maîtres se promenaient au même lieu sans perdre jamais de vue leurs enfants ; mais leur présence ne les gênait nullement, parce qu'on leur donnait une entière liberté de jouer aux jeux qu'il leur plaisait de choisir.

A une heure, on allait dans une salle commune jusqu'à deux. Les enfants y apprenaient un jour la géographie et un autre, l'histoire. A deux heures, ils remontaient dans leurs chambres pour étudier la poésie, dont ils faisaient la répétition au maître à quatre heures; après quoi, ils goûtaient. Ensuite ils étudiaient le grec de la même manière que les autres leçons, et ils en faisaient la répétition. »

Voici une autre présentation de cette éducation :

« On se levait à cinq heures et demie ; on faisait la prière en commun dans la chambre ; puis chacun étudiait sa leçon, qui était de la prose pour le matin. A sept heures, chacun la répétait au maître, l'un après l'autre. On déjeunait ensuite ; puis on se remettait à sa table : chaque enfant faisait sa version, qu'on leur recommandait de bien écrire. La version faite, ils la lisaient au maître l'un après l'autre.

S'il restait du temps, on leur faisait expliquer la suite de leur auteur, qu'ils n'avaient point préparée (exercice collectif). A onze heures, on allait au réfectoire. Les enfants d'une même chambre étaient à une même table avec leur maître, qui avait soin de leur servir à manger et à boire. La récréation se passait dans le jardin, quand le temps le permettait, et il y avait toujours un des maîtres qui ne quittait pas les enfants, mais sans les gêner en rien dans leurs jeux.

En hiver, ou encore lorsque le temps était mauvais, ils se retiraient dans une grande salle, où il y avait un billard, un trictrac, des échecs, des dames, des cartes. Ces cartes étaient un certain jeu où l'on avait renfermé tout ce qui regarde l'histoire des six premiers siècles.

La récréation terminée, on s'occupait alternativement d'histoire et de géographie [cette leçon devait être commune] ; puis ils remontaient dans leur chambre, où jusqu'à quatre heures, sauf le moment du goûter jugé nécessaire surtout pour les petits, ils s'occupaient d'écrire et de préparer leur leçon de poésie, qu'on faisait dire comme la prose le matin, depuis quatre heures jusqu'à six heures. Venait alors le souper ; puis la récréation.

A huit heures ils retournaient passer dans leur chambre une bonne demi-heure pour préparer ce qu'ils avaient à faire le lendemain matin. A huit heures et demie, on faisait la prière en commun : les enfants des différentes chambres, les messieurs et les domestiques y assistaient. Tous étaient couchés à neuf heures. Les jours de congé, on sortait de l'enclos et l'on allait vers Marly, Versailles ou Saint-Cyr. »

## La dixième des «Provinciales»

La dixième lettre est pratiquement la dernière des *Provinciales*, les autres se voulant des lettres ouvertes à des révérends pères, c'est-à-dire des religieux. On notera qu'historiquement, ces attaques auront un grand écho dans leur attribution d'une mauvaise image des jésuites, *du point de vue catholique lui-même*.

Il s'agit d'une dénonciation des jésuites, du côté catholique même. Voici un exemple significatif, avec la définition justement de l'adjectif révérend par le *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. On retrouve précisément Port-Royal et une attaque contre les jésuites :

– [En adj. épith. devant père ou mère (abrév. RP, RM au plur. RR PP, RR MM)]  
Cette mélodie, qui semblait partir d'au-dessus des nuées, n'aurait pas duré moins de six heures et demie, tout le temps de l'agonie de la révérende mère abbesse (Sainte-Beuve, Port-Royal, t. 5, 1859, p. 541). Parmi les choses assommantes que je viens d'avaler, je ne connais rien de pire que les ouvrages des RR PP jésuites (Flaub., Corresp., 1873, p. 67). Le révérend père Trubel appartenait, en effet, à cette compagnie des missionnaires blancs spécialisés dans les noirs et dont le grand homme demeure ce cardinal Lavigerie (H. Bazin, Vipère, 1948, p. 42).

La onzième lettre, donc, commence de nouveau en attaquant le libéralisme des jésuites, justifié par leur logique baroque de conquête des masses :

« De Paris, ce 2 août 1656.

Monsieur,

Ce n'est pas encore ici la politique de la Société, mais c'en est un des plus grands principes. Vous y verrez les adoucissements de la Confession, qui sont assurément le meilleur moyen que ces Pères aient trouvé pour attirer tout le monde et ne rebuter personne. »

Toute la lettre se développe sur ce thème de la confession. On retrouve le reproche janséniste comme quoi pour les jésuites, une reconnaissance formelle de ses péchés, même sans y croire, suffirait.

Voici un exemple significatif :

« Aussi Diana, notre ami intime, a cru nous faire plaisir de marquer par quels degrés on y est arrivé.

C'est ce qu'il fait p. 5, tr. 13, où il dit : Qu'autrefois les anciens scolastiques soutenaient que la contrition était nécessaire aussitôt qu'on avait fait un péché mortel ; mais que depuis on a cru qu'on n'y était obligé que les jours de fêtes, et ensuite que quand quelque grande calamité menaçait tout le peuple ; que, selon d'autres, on était obligé à ne la pas différer longtemps quand on approche de la mort.

Mais que nos Pères Hurtado et Vasquez ont réfuté excellemment toutes ces opinions-là, et établi qu'on n'y était obligé que quand on ne pouvait être absous par une autre voie,

ou à l'article de la mort. Mais, pour continuer le merveilleux progrès de cette doctrine, j'ajouterai que nos Pères Fagundez, praec. 2, t. 2, c. 4, n. 13 ; Granados, in 3 part. contr. 7, d. 3, sec. 4, n. 17 ; et Escobar, tr. 7, ex. 4, n. 88, dans la pratique selon notre Société, ont décidé : Que la contrition n'est pas nécessaire même à la mort, parce, disent-ils, que si l'attrition avec le sacrement ne suffisait pas à la mort, il s'ensuivrait que l'attrition ne serait pas suffisante avec le sacrement.

Et notre savant Hurtado, de sacr. d. 6, cité par Diana, part. 4, tr. 4, Miscell. r. 193, et par Escobar, tr. 7, ex. 4, n. 91, va encore plus loin ; écoutez-le : Le regret d'avoir péché, qu'on ne conçoit qu'à cause du seul mal temporel qui en arrive, comme d'avoir perdu la santé ou son argent, est-il suffisant ? Il faut distinguer.

Si on ne pense pas que ce mal soit envoyé de la main de Dieu, ce regret ne suffit pas ; mais si on croit que ce mal est envoyé de Dieu, comme en effet tout mal, dit Diana, excepté le péché, vient de lui, ce regret est suffisant. C'est ce que dit Escobar en la Pratique de notre Société. Notre P. François Lamy soutient aussi la même chose, T. 8, disp. 3, n. 13. »

La lettre se termine, telle une conclusion de l'ensemble, par une longue attaque contre les jésuites, où l'interlocuteur reproche au jésuite à qui il parle toute une série de points, principalement de trahir l'esprit de la religion, la rigueur des principes.

Les lignes suivantes sont les plus parlantes :

« On viole le grand commandement, qui comprend la loi et les Prophètes ; on attaque la piété dans le cœur ; on en ôte l'esprit qui donne la vie ; on dit que l'amour de Dieu n'est pas nécessaire au salut ; et on va même jusqu'à prétendre que cette dispense d'aimer Dieu est l'avantage que Jésus-Christ a apporté au monde.

C'est le comble de l'impiété. »

On comprend maintenant quel a été le but de Blaise Pascal : montrer le caractère incohérent de la démarche des jésuites, au-delà de leurs terribles approches libérales.

On touche ici le cœur de l'approche de Port-Royal. Ce qui est en jeu dépasse la simple théologie, il en va de l'approche qu'on doit avoir devant le monde et sa complexité.

La menace n'est pas le calvinisme seulement, c'est l'humanisme qui va avec, la science qui va avec, tout ce que la bourgeoisie porte comme approche matérialiste de la réalité.

Les jésuites sont dénoncés, car ils tentent de concurrencer le calvinisme, en allant sur son terrain pour la bataille des masses, sur celui des sciences, de la morale, etc., alors que du point de vue de Port-Royal, il faut refuser d'accepter d'aller sur le terrain ouvert par l'ennemi.

Il faut aller en arrière, dans le *passé* idéalisé des premiers chrétiens, dans une optique mystique clérico-féodale, pour ne pas accepter le combat *présent* sur le terrain de la bourgeoisie.

## Le rejet des sciences

Port-Royal entendait refuser l'approche des jésuites, visant à aller sur le terrain de ceux qui sont opposés à Dieu. Mais comment faire pour synthétiser cette approche sans basculer dans le mysticisme pur et simple?

C'est là qu'on voit que Port-Royal est une école de pensée, qui n'est pas parvenu à établir une doctrine, mais qui a tenté d'aller en ce sens.

Étant donné que c'est une force sociale qui était représentée – il restera à déterminer laquelle précisément – la religion est une expression idéologique qui dépasse très largement la simple théologie ; la question est celle d'une vision du monde tout à fait concrète. Port-Royal n'a jamais été un simple appel à refuser le monde, à s'en isoler.

Port-Royal a donc tenté de formuler une vision du monde et Antoine Arnauld a ainsi écrit des textes philosophiques ; il a débattu avec René Descartes, acceptant de formuler une critique de ses *Meditationes de Prima Philosophia, in quibus Dei existentia et animae humanae immortalitas demonstrantur* (*Méditations sur la philosophie première, dans lesquelles sont démontrées l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme*), connues sous le nom de *Méditations métaphysiques*. Le manuscrit circulait en effet à la demande de René Descartes, avec une « *Lettre à MM. les Doyens et Docteurs* », pour obtenir des remarques et des critiques.

Or, René Descartes avait une démarche farouchement opposé aux jésuites : c'était un scientifique et un croyant ; il appliquait en pratique le principe de double vérité averroïste : la religion est d'un côté, la science de l'autre, les deux se rejoignent.

Pour cette raison, les jésuites luttèrent contre René Descartes, puisqu'eux considéraient que la science se développait à *travers* la religion, l'intégration par Thomas d'Aquin d'un Aristote corrigé du point de vue catholique faisant du catholicisme une véritable science.

Rappelons ici que la répression à l'encontre de Galilée ne fut pas tant pour sa vision du système solaire que justement pour sa manière de la formuler. L'Église acceptait la science, mais présentée de manière adéquate ; les jésuites étaient en première ligne pour assumer les études scientifiques orientées de manière « correcte » du point de vue théologique.

L'approche de René Descartes était radicalement différente, étant donné qu'il séparait science et religion, sans pour autant les opposer. C'est pour cela qu'il avait demandé des remarques et critiques à des gens d'Église. Il espérait avoir découvert le versant scientifique du monde, parallèlement à la religion. A l'opposé (très vraisemblablement) d'Averroès ou (absolument clairement) de Spinoza pour qui c'était un choix tactique, il était sincère dans sa démarche.

C'est pourquoi Arnauld va se tourner vers lui, aidé de Pierre Nicole : tous deux vont massivement reprendre les thèses de René Descartes, les mêlant à celles d'Augustin. Le but était de s'appuyer sur la philosophie de René Descartes qui fait l'éloge de l'individu, pour élaborer la conception de l'individu selon ce qui serait alors la philosophie janséniste.

Puisque les jésuites mettent en avant un individu à la conscience peu claire, peu fiable, même pas consciente de ses propres intentions et donc difficilement condamnables, alors les jansénistes vont mettre en avant l'individu ayant une conscience individuelle absolue, entièrement capable de cohérence, de logique, de pertinence, une conscience pratiquement mathématique.

Le moi de René Descartes, la conception cartésienne du *cogito ergo sum* correspond parfaitement à ce besoin d'opposer la froide logique de l'Église aux calculs jésuites justifiant et tolérant les faiblesses humaines.

Cela va aboutir à une œuvre appelée *La Logique ou l'art de penser*, publié initialement, en 1662, sans nom d'auteur.

L'idée de départ était d'apprendre la logique au fils du Duc de Luynes, qui avait par ailleurs justement traduit en français les *Méditations métaphysiques* de René Descartes, écrite en latin. Il y eut alors l'idée de généraliser cette expérience et de l'ériger comme modèle pour former les esprits dans le sens de Port-Royal. Voici ce qui est précisé dans les premières lignes du *premier discours* d'un manuel sur la logique, intitulé « *La logique ou l'art de penser* » :

« Il n'y a rien de plus estimable que le bon sens et la justesse de l'esprit dans le discernement du vrai et du faux. Toutes les autres qualités d'esprit ont des usages bornés ; mais l'exactitude de la raison est généralement utile dans toutes les parties et dans tous les emplois de la vie.

Ce n'est pas seulement dans les sciences qu'il est difficile de distinguer la vérité de l'erreur ; mais aussi dans la plupart des sujets dont les hommes parlent, et des affaires qu'ils traitent.

Il y a presque partout des routes différentes, les unes vraies, les autres fausses, et c'est à la raison d'en faire le choix.

Ceux qui choisissent bien sont ceux qui ont l'esprit juste ; ceux qui prennent le mauvais parti sont ceux qui ont l'esprit faux ; et c'est la première et la plus importante différence qu'on peut mettre entre les qualités de l'esprit des hommes. »

Il est souvent dit de la part des commentateurs bourgeois que le « jansénisme » est en rupture avec l'esprit du XVIIe siècle et de la cour prônant des attitudes correctes, policées, etc. On voit bien ici aux lignes du début de ce « manuel » écrit par Antoine Arnauld et celui qui lui fait office de bras droit, Pierre Nicole, qu'on est tout à fait et absolument dans l'esprit du XVIIe siècle.

On s'aperçoit alors que le courant de pensée de Port-Royal est une variante « de droite » de l'idéologie de René Descartes.

Ce dernier, du point de vue du matérialisme dialectique, « contourne » le blocus catholique anti-protestant, en présentant son point de vue comme résolument scientifique, neutre, objectif. L'objectif est la mise en avant de la pratique, nécessité bourgeoise de l'époque ; il s'agit de valoriser l'être humain devant être « *comme maître et possesseur de la nature* ».

Port-Royal dit la même chose que René Descartes quant à la valorisation de la logique, mais sans le côté pratique. Port-Royal appelle à penser, pas simplement à raisonner, mais cette pensée se limite aux attitudes. Il n'y a pas la science et la perspective, de ce fait, est élitiste.

D'ailleurs, dès le début du manuel, et c'est Pierre Nicole qui écrit, il y a une critique de René Descartes. Dans son *Discours de la méthode*, René Descartes dit que « *le bon sens est la chose du monde la mieux partagée* » ; sa méthode s'ouvre à tout le monde. Le « *manuel* » est quant à lui élitiste :

« Le sens commun n'est pas une qualité si commune que l'on pense. Il y a une infinité d'esprits grossiers et stupide que l'on ne peut réformer en leur donnant l'intelligence de la vérité, mais en les retenant dans les choses qui sont à leur portée, et en les empêchant de juger ce qu'ils ne sont pas capables de connaître. »

René Descartes a joué un rôle en faveur de l'ouverture d'un espace pour les sciences, mais lui-même reste en grande partie un religieux, un réactionnaire, qui célèbre l'âme individuelle : c'est ce côté que Port-Royal souligne et place comme aspect principal, aux dépens des sciences. Au début du *premier discours* du manuel de logique, on lit ainsi :

« On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquérir les sciences, et l'on devrait se servir, au contraire, des sciences comme d'un instrument pour perfectionner sa raison ; la justesse de l'esprit étant infiniment plus considérable que toutes les connaissances spéculatives auxquelles on peut arriver par le moyen des sciences les plus véritables et les plus solides : ce qui doit porter les sages à ne s'y engager qu'autant qu'elles peuvent servir à cette fin, et à n'en faire que l'essai et non l'emploi des forces de leur esprit. »

Tout comme chez René Descartes, on trouve une terrible sécheresse : ce n'est pas la réalité qui compte, mais la méthode. L'esprit doit obéir à la méthode et cela serait la garantie du succès. René Descartes n'était rien d'autre, dans son approche, que l'outil de la bourgeoisie pour exiger la science pratique, pour l'arracher à la féodalité. Port-Royal fait de la méthode une fin en soi. Comme dans il est dit dans les deux discours introductifs du manuel :

« La capacité de l'esprit s'étend et se resserre par l'accoutumance, et c'est à quoi servent principalement les mathématiques, et généralement toutes les choses difficiles, comme celles dont nous parlons ; car elles donnent une certaine étendue à l'esprit, et elles l'exercent à s'appliquer davantage et à se tenir plus ferme dans ce qu'il connaît. »

Les discours introductifs au manuel de logique souligne donc que la géométrie, l'astronomie, la physique, même tous les sciences spéculatives en général, n'ont de valeur qu'intellectuelle :

« Non seulement ces sciences ont des recoins et des enfoncements fort peu utiles ; mais elles sont toutes inutiles, si on les considère en elles-mêmes pour elles-mêmes.

Les hommes ne sont pas nés pour employer leur temps à mesurer des lignes, à examiner les rapports des angles, à considérer les divers mouvements de la matière : leur esprit est trop grand, leur vie trop courte, leur temps trop précieux pour l'occuper à de si petits objets ; mais ils sont obligés d'être justes, équitables, judicieux dans tous les discours,

dans toutes leurs actions et dans toutes les affaires qu'ils manient, et c'est à quoi ils doivent particulièrement s'exercer et se former. »

Ce discours anti-scientifique va à l'opposé absolu de la démarche des jésuites. Ces derniers disent que justement, la science avançant, il faut être aux premières loges, afin de la conduire comme il se doit. C'est ainsi que la théorie du « Big Bang » fut inventé par un abbé lié aux jésuites et diffusé par le Vatican.

Les jésuites prolongent Thomas d'Aquin, qui avait décidé que face aux averroïstes latins, il fallait batailler pour s'approprier Aristote, pour l'arracher au camp matérialiste. C'est l'adaptation religieuse à l'évolution scientifique, pour la renverser.

Port-Royal défend de son côté la version spiritualiste, appelant à rejeter la science, à se débarrasser d'Aristote. Le « jansénisme » français est donc absolument conforme à la contre-réforme et totalement réactionnaire, mais en proposant une version plus fondamentaliste du catholicisme.

Le fait que Blaise Pascal abandonne la science pour le spiritualisme, au sein du « jansénisme », témoigne de ce jeu de massacre anti-intellectuel.

## Les onzième et douzième des «Provinciales»

La onzième lettre inaugure les messages directs de Blaise Pascal – qui écrit de manière anonyme – aux « Révérends Pères ». On passe ici à l'offensive ouverte, et on devine qu'il y a une véritable théologie pour se le permettre.

Attaquer les jésuites de front est en effet très osé, surtout que le vocabulaire est outrancier : « opinions extravagantes », « décisions si fantasques et si peu chrétiennes » désignent les opinions des jésuites, tandis que Blaise Pascal assume entièrement un « discours de moquerie » une « ironie piquante ».

En apparence, on a là une raillerie tout à fait bien construite, et nombreuses sont les remarques qui existeront par la suite à ce sujet. La langue française a une littérature seulement depuis le XVIe siècle et on aurait là un morceau fameux de l'esprit français dans les lettres.

Il y a toutefois bien plus. Madame de Sévigné, elle-même proche des jansénistes, explique ainsi ainsi dans une lettre à madame de Grignan :

« Quelquefois, pour nous amuser, nous lisons les petites lettres de Pascal : bon Dieu, quel charme ! Je songe toujours à ma fille, et combien cette justesse de raisonnement serait digne d'elle.

Peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces dialogues de Platon qui sont si beaux ?

Et lorsqu'après les dix premières lettres, il s'adresse aux révérends pères, quel sérieux ! Quelle solidité ! Quelle force ! Quelle éloquence ! Quel amour pour la vérité et la religion ! Quelle manière de la soutenir et de la faire entendre ! C'est tout cela qu'on trouve dans les huit dernières lettres.

Je suis assurée que vous ne les avez jamais lue qu'en grappillant, par-ci par-là, les endroits plaisants. Mais ce n'est pour cela, quand on les lit à loisir. »

*Les Provinciales* ne sont donc pas que des critiques des jésuites, il s'agit aussi et même surtout de faire passer des principes théologiques précis.

Et pour Blaise Pascal, il s'agit de souligner qu'il s'agit d'une bataille au nom de la foi, de l'amour de Dieu, de l'Église :

« Car, mes Pères, puisque vous m'obligez d'entrer en ce discours, je vous prie de considérer que, comme les vérités chrétiennes sont dignes d'amour et de respect, les erreurs qui leur sont contraires sont dignes de mépris et de haine, parce qu'il y a deux choses dans les vérités de notre religion : une beauté divine qui les rend aimables, et une sainte majesté qui les rend vénérables ; et qu'il y a aussi deux choses dans les erreurs : l'impiété qui les rend horribles, et l'impertinence qui les rend ridicules. »

Les choses sont très claires : Blaise Pascal parle au nom d'une théologie qui se veut supérieur. Il veut supprimer l'existence des jésuites, ce qui revient à un coup de force au Vatican vu ce que cela sous-tend.

Si l'on suit le raisonnement fanatique, Antoine Arnauld devrait même devenir pape. Cette logique ultra, totalement sectaire, fait que Blaise Pascal, au nom de la vénération du « Corps adorable de Jésus-Christ », tempête toujours plus sur un mode dénonciateur toujours plus vain et incompréhensible, oscillant entre attaques personnelles et théologie générale.

On comprend qu'après le succès du début, *les Provinciales* aient échoué, se transformant en lutte aigue visant les jésuites pour faire passer une théologie mystique à moitié constituée.

Ainsi, dans la douzième lettre, Blaise Pascal rejette les termes employés à son sujet par les jésuites, « impie, bouffon, ignorant, farceur, imposteur, calomniateur, fourbe, hérétique, calviniste déguisé, disciple de Du Moulin, possédé d'une légion de diables », pour reprendre les mêmes arguments et les ressasser encore et encore.

La dérive sectaire est tout à fait nette et l'hostilité anti-jésuite a basculé dans le fanatisme déjà appuyé par la base mystique.

## Un fondamentalisme

En quoi fut-il intéressant pour Port-Royal de s'appuyer sur René Descartes face aux jésuites ? Eh bien, l'accusation contre les jésuites tenait à ce qu'ils adaptent leurs règles selon les gens.

Or, ils se réfèrent pour cela à la scolastique, c'est-à-dire la logique développée à partir des écrits d'Aristote. Il était donc nécessaire à Port-Royal d'expliquer que les jésuites tronquaient les définitions, que leur « casuistique » était incohérente.

Port-Royal prétendait rétablir le caractère uni de la religion ; en fait, ce discours sur l'unicité religieuse est typique du fondamentalisme. Port-Royal a un contenu qui est éminemment

fondamentaliste, depuis les pratiques des solitaires jusqu'à la négation de la science, en passant par l'idéalisation des premiers chrétiens et la démarche sectaire sur le plan de la gestion des individus.

*La Logique ou l'art de penser* est une œuvre qui vise ainsi à manipuler les individus, dans le sens clérical-féodal, sans passer par l'acceptation relative de la science des jésuites. C'est une œuvre d'assèchement intellectuel, absolument sectaire.

L'œuvre commence par un passage intitulé « logique », tentant de définir la problématique : on lit alors :

« La logique est l'art de bien conduire sa raison dans la connaissance des choses, tant pour s'instruire soi-même que pour en instruire les autres.

Cet art consiste dans les réflexions que les hommes ont faites sur les quatre principales opérations de leur esprit, concevoir, juger, raisonner et ordonner. »

Cette perspective est absolument idéaliste, comme le montre la précision suivante :

« Comme nous ne pouvons pas avoir aucune connaissance de ce qui est hors de nous que par l'entremise des idées qui sont en nous, les réflexions que l'on peut faire sur nos idées sont peut-être ce qu'il y a de plus important dans la logique, parce que c'est le fondement de tout le reste. »

C'est là un idéalisme complet, qui nie la réalité, arguant que ce qui est vrai ce sont les raisonnements qu'on peut effectuer dans notre esprit, au sujet de la réalité.

Aristote formait des catégories pour étudier le réel, dont il déduisait des choses en reliant les vérités, notamment avec le principe du syllogisme, dont le plus fameux est « *Les hommes sont mortels, Socrate est un homme, donc Socrate est mortel* ».

Port-Royal ne reprend que la forme, ne faisant d'ailleurs pas ici différemment des jésuites. En voici un exemple donné dans le manuel de logique qu'est *L'art de penser* :

« Tous ceux qui sont à JESUS-CHRIST crucifient leur chair :

Tous ceux qui mènent une vie molle et voluptueuse ne crucifient point leur chair ;

Donc nul d'entre eux n'est à JESUS-CHRIST. »

La logique de Port-Royal réfute absolument la notion de catégories au sens matérialiste. Elle ne s'intéresse qu'aux raisonnements, dont selon elle les propositions, les affirmations, sont une expression.

C'est l'inverse d'Aristote : ce dernier raisonne à partir de généralisations, d'affirmations induites de la réalité, et utilise la déduction uniquement à partir des résultats obtenus d'abord.

Les jésuites tentaient de masquer leur contenu idéologique en le faisant passer, en contrebande, pour scientifique. Port-Royal, de son côté, rejette cela, au nom d'une religion pure en soi.

Cela fait que Port-Royal déduit la réalité en affirmant des choses à partir de raisonnements et seulement de raisonnements, au nom d'une vérité sentie dans le coeur, suivant « Saint » Augustin.

C'est le même principe de la démonstration mathématique que René Descartes, appliqué au spiritualisme religieux.

On a donc, selon Port-Royal, « l'âme » qui formerait les sens, même si ces derniers peuvent parfois « exciter » l'âme en ce sens. C'est exactement le même découpage âme – esprit/corps que René Descartes, qui est même cité comme référence avec son « *je pense, donc je suis* ».

Cependant, l'orientation est ensuite religieuse: Descartes appelle à la pratique, Port-Royal à nier celle-ci.

## Les dernières des «Provinciales»

La treizième lettre s'adresse directement aux jésuites, leur répondant directement, mais de manière publique, et même politique. Blaise Pascal, en effet, attaque entièrement les jésuites ; il ne fait pas que les critiquer, il les dénonce et appelle à leur élimination. Ce n'est compréhensible que si l'on saisit cette question de la régénération mystique prônée par Port-Royal.

Car l'objectif de Port-Royal est de régénérer l'Église au moyen du « coeur », de l'adoration, du mysticisme. Blaise Pascal expose donc son point de vue de manière très franchement, et c'est donc très différent d'auparavant.

Le « jansénisme » n'est plus ici une simple victime et les jésuites des gens qui se trompent : on a un affrontement idéologique ouvert. Blaise Pascal appelle au combat :

« Je justifierai donc, dans cette lettre, la vérité de mes citations contre les faussetés que vous m'imposez.

Mais parce que vous avez osé avancer dans vos écrits, que les sentiments de vos auteurs sur le meurtre sont conformes aux décisions des Papes et des lois ecclésiastiques, vous m'obligerez à détruire, dans ma lettre suivante, une proposition si téméraire et si injurieuse à l'Église.

Il importe de faire voir qu'elle est exempte de vos corruptions, afin que les hérétiques ne puissent pas se prévaloir de vos égarements pour en tirer des conséquences qui la déshonorent.

Et ainsi, en voyant d'une part vos pernicieuses maximes, et de l'autre les Canons de l'Église qui les ont toujours condamnées, on trouvera tout ensemble, et ce qu'on doit éviter, et ce qu'on doit suivre. »

La lettre traite des contradictions dans les références des jésuites, avec un ton moqueur et destructeur, qui aura grand succès. Sur le plan du contenu, il faut par contre chercher « entre les lignes » pour voir à qui s'adresse Blaise Pascal.

Les *Provinciales*, de fait, visent à convaincre, et elles visent à convaincre au sein de l'Église. L'idée exposée par Blaise Pascal, c'est que la religion a tout à perdre à s'insérer dans les organisations institutionnelles de l'État, car elle perd alors en qualité.

La religion et son mysticisme sont, par l'intermédiaire des jésuites, corrompus au nom des nécessités pratiques d'alignement sur le pouvoir. Blaise Pascal formule cela ainsi :

« Quand vous avez entrepris de décider les cas de conscience d'une manière favorable et accommodante, vous en avez trouvé où la religion seule était intéressée, comme les questions de la contrition, de la pénitence, de l'amour de Dieu, et toutes celles qui ne touchent que l'intérieur des consciences.

Mais vous en avez trouvé d'autres où l'État a intérêt aussi bien que la religion, comme sont celles de l'usure, des banqueroutes, de l'homicide, et autres semblables ; et c'est une chose bien sensible à ceux qui ont un véritable amour pour l'Église, de voir qu'en une infinité d'occasions où vous n'avez eu que la religion à combattre, vous en avez renversé les lois sans réserve, sans distinction et sans crainte, comme il se voit dans vos opinions si hardies contre la pénitence et l'amour de Dieu, parce que vous saviez que ce n'est pas ici le lieu où Dieu exerce visiblement sa justice.

Mais dans celles où l'État est intéressé aussi bien que la religion, l'appréhension que vous avez eue de la justice des hommes vous a fait partager vos décisions, et former deux questions sur ces matières : l'une que vous appelez de spéculation, dans laquelle, en considérant ces crimes en eux-mêmes, sans regarder à l'intérêt de l'État, mais seulement à la loi de Dieu qui les défend, vous les avez permis sans hésiter, en renversant ainsi la loi de Dieu qui les condamne ; l'autre, que vous appelez de pratique, dans laquelle, en considérant le dommage que l'État en recevrait, et la présence des magistrats qui maintiennent la sûreté publique, vous n'approuvez pas toujours dans la pratique ces meurtres et ces crimes que vous trouvez permis dans la spéculation, afin de vous mettre par là à couvert du côté des juges. »

C'est-à-dire que Blaise Pascal pose la primauté de la religion sur l'État. Aucun compromis ne doit être fait : la religion prime. Les vrais religieux doivent s'écarter de la société, et une élite doit servir de sas entre les religieux et la société, celle-ci devant être encadrée dans le sens décidé par la religion.

Port-Royal ne remet en effet nullement le Pape ni l'intolérance religieuse la plus complète ; c'est bien une démarche fanatique qu'on a ici, prônant la théocratie. Et de fait, à partir de la quatorzième lettre, on a compris que Port-Royal a perdu et qu'il s'agissait ni plus ni moins que d'une tentative ultra-sectaire de lancer un fondamentalisme.

Il ne peut plus rien y avoir de constructif, que l'emportement ouvertement mystique. Voici un passage particulièrement lyrique :

« Où en sommes-nous, mes Pères ? Sont-ce des religieux et des prêtres qui parlent de cette sorte ? sont-ce des Chrétiens ? sont-ce des Turcs ? sont-ce des hommes ? sont-ce des démons ?

et sont-ce là des mystères révélés par l'Agneau à ceux de sa Société, ou des abominations suggérées par le Dragon à ceux qui suivent son parti ?

Car enfin, mes Pères, pour qui voulez-vous qu'on vous prenne : pour des enfants de l'Évangile, ou pour des ennemis de l'Évangile ?

On ne peut être que d'un parti ou de l'autre, il n'y a point de milieu.

Qui n'est point avec Jésus-Christ est contre lui. Ces deux genres d'hommes partagent tous les hommes. Il y a deux peuples et deux mondes répandus sur toute la terre, selon saint Augustin : le monde des enfants de Dieu, qui forme un corps dont Jésus-Christ est le Chef et le Roi ; et le monde ennemi de Dieu, dont le diable est le Chef et le Roi.

Et c'est pourquoi Jésus-Christ est appelé le Roi et le Dieu du monde, parce qu'il a partout des sujets et des adorateurs, et que le diable est aussi appelé dans l'Écriture le Prince du monde et le Dieu de ce siècle, parce qu'il a partout des suppôts et des esclaves.

Jésus-Christ a mis dans l'Église, qui est son empire, les lois qu'il lui a plu, selon sa sagesse éternelle ; et le diable a mis dans le monde, qui est son royaume, les lois qu'il a voulu y établir.

Jésus-Christ a mis l'honneur à souffrir ; le diable à ne point souffrir. Jésus-Christ a dit à ceux qui reçoivent un soufflet, de tendre l'autre joue ; et le diable a dit à ceux à qui on veut donner un soufflet, de tuer ceux qui leur voudront faire cette injure.

Jésus-Christ déclare heureux ceux qui participent à son ignominie, et le diable déclare malheureux ceux qui sont dans l'ignominie.

Jésus-Christ dit : Malheur à vous, quand les hommes diront du bien de vous ! et le diable dit : Malheur à ceux dont le monde ne parle pas avec estime !

Voyez donc maintenant, mes Pères, duquel de ces deux royaumes vous êtes. Vous avez ouï le langage de la ville de paix, qui s'appelle la Jérusalem mystique, et vous avez ouï le langage de la ville de trouble, que l'Écriture appelle la spirituelle Sodome : lequel de ces deux langages entendez-vous ? lequel parlez-vous ? »

Dans cet emportement, c'est forcément la bataille pour l'orthodoxie qui prime. La seizième lettre procède en deux temps : Blaise Pascal explique ainsi qu'il n'est pas lui-même de Port-Royal, pour montrer que le problème ne tient pas au jansénisme, mais à l'exigence d'une purification religieuse générale :

« Vous ne manquerez pas néanmoins de dire que je suis de Port-Royal ; car c'est la première chose que vous dites à quiconque combat vos excès : comme si on ne trouvait qu'à Port-Royal des gens qui eussent assez de zèle pour défendre contre vous la pureté de la morale chrétienne.

Je sais, mes Pères, le mérite de ces pieux solitaires qui s’y étaient retirés, et combien l’Église est redevable à leurs ouvrages si édifiants et si solides.

Je sais combien ils ont de piété et de lumière, car, encore que je n’aie jamais eu d’établissement avec eux, comme vous le voulez faire croire, sans que vous sachiez qui je suis, je [ne] laisse pas d’en connaître quelques-uns et d’honorer la vertu de tous. Mais Dieu n’a pas renfermé dans ce nombre seul tous ceux qu’il veut opposer à vos désordres. »

Ensuite, on a droit à une longue défense de Port-Royal, de son orthodoxie, avec une dénonciation détaillée du calvinisme, pour mieux renforcer l’approche de Port-Royal comme la plus correcte par rapport à l’Église catholique.

Défendant les religieuses de Port-Royal et leur orthodoxie religieuse, il souligne particulièrement leur engagement « nuit et jour » :

« Pourquoi se seraient-elles obligées, par une dévotion particulière, approuvée aussi par le Pape, d’avoir sans cesse, nuit et jour, des religieuses en présence de cette sainte Hostie, pour réparer, par leurs adorations perpétuelles envers ce sacrifice perpétuel, l’impiété de l’hérésie qui l’a voulu anéantir ? »

Les deux dernières lettres des *Provinciales*, les dix-septième et dix-huitième lettres, s’adressent directement au Père Annat, confesseur du roi Louis XIV de 1654 jusqu’à sa propre mort en 1670. C’est une reconnaissance de la défaite : les jésuites sont trop proches du pouvoir. L’offensive des *Provinciales* a échoué.

## Le Chapelet Secret

Comment saisir le fondamentalisme de Port-Royal ? En fait, il existe un épisode absolument méconnu de tous les discours sur le « jansénisme », qui pourtant révèle la nature de celui-ci. La responsable de Port-Royal, Agnès Arnauld, a en effet écrit un texte mystique intitulé *Chapelet Secret du Saint-Sacrement*.

Ce texte fut écrit à la demande de son confesseur, Charles de Condren (1588-1641), qui voulait connaître son rapport à Jésus. Charles de Condren était une figure très importante de l’Oratoire de Jésus-et-Marie-Immaculée de France, fondé par Pierre de Bérulle, qui comme on le sait joua un rôle déterminant pour Saint-Cyran.

On est ici dans la tradition du spiritualisme français le plus franc, Charles de Condren a refusé d’être cardinal ainsi que d’être archevêque de Reims et de Lyon ; il est d’ailleurs enterré aux côtés de Pierre de Bérulle à la chapelle du Collège de Juilly, école dépendant de l’oratoire fondé en 1638 et qui aura par la suite une histoire prestigieuse.

Le « Chapelet Secret » est donc résolument mystique, donnant seize « attributs » de Jésus, autant que les siècles, chaque terme est accompagné de plusieurs lignes d’explication.

On a ici « sainteté », « vérité », « liberté », « existence », « suffisance », « satiété », « plénitude » », « éminence », « possession », « règne », « inaccessibilité », « incompréhensibilité », « indépendance », « incommunicabilité », « illumination », « inapplication ».

On peut voir très aisément qu'on a beaucoup de définitions par la négative, preuve d'une tentative d'une « saisie » mystique : l'être humain participe à Dieu mais a des choses en moins par rapport à lui ; en comprenant ses faiblesses, il fusionne avec l'absolu.

Voici le type de formules chocs qu'on trouve dans le *Chapelet Secret*, dans sa dernière version remaniée par Saint-Cyran :

« les âmes demeurent dans l'indignité qu'elles portent d'une si divine communication »

« que les âmes, pour l'honorer dans cette perfection, rompent leurs liens, qu'elles ne se tiennent pas dans leurs pensées, ni dans leurs vues, qu'elles se précipitent dans la vastitude des desseins de Dieu, renonçant à toutes fins finies »

« que les âmes ne se présentent pas à lui pour l'objet de son application, mais plutôt pour en être rebutées par la préférence qu'il doit à soi-même »

Le dernier point est un apogée de cette négation mystique de soi dans le grand tout christique :

« 16° Inapplication. Afin que Jésus-Christ s'occupe de Lui-même, et qu'il ne donne point dans Lui d'être aux néants; qu'Il n'ait égard à rien qui se passe hors de Lui; que les âmes ne se présentent pas à Lui pour l'objet de son application, mais plutôt pour être rebutées par la préférence qu'Il doit à soi-même; qu'elles s'appliquent et se donnent à cette inapplication de Jésus-Christ, aimant mieux être exposées à son oubli, qu'étant en son souvenir, lui donner sujet de sortir de l'application de soi-même pour s'appliquer aux créatures. »

Ce « *Chapelet Secret* » ne fut toutefois pas remis qu'au confesseur ; d'autres personnes proches de Port-Royal eurent également des copies manuscrites.

Le processus fut suffisamment réel pour qu'Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, soumette en 1633 ce « *Chapelet Secret* » à huit docteurs de Sorbonne, qui le condamnèrent, dénonçant « *plusieurs extravagances, impertinences, erreurs, blasphèmes et impiétés* », etc. L'affaire alla jusqu'au Vatican, avec le jésuite Etienne Binet menant la charge.

De son côté, Saint-Cyran était admiratif. Il fit en sorte d'avoir un soutien des docteurs de Louvain et notamment de Jansénius, et écrivit pour contrer les huit docteurs de la Sorbonne une réponse anonyme sous la forme d'une *Apologie pour servir de défense au Chapelet secret*.

Un *Examen de l'apologie* lui répond, à quoi Saint-Cyran répond par une *Réfutation de l'Examen*. Finalement, en avril 1634, le pape demanda la destruction du « *Chapelet Secret* » et de tous les documents à son sujet.

L'épisode de l'Institut du Sacrement se termine précisément à cette période : c'est à partir de là que Port-Royal devient Port-Royal du Saint-Sacrement et s'engage idéologiquement comme courant religieux ouvertement autonome.

Il y a là quelque chose d'absolument vital pour comprendre Port-Royal, et pourtant cet épisode n'est jamais abordé. De plus, nous sommes même ici avant la parution de l'*Augustinus* de Jansénius.

C'est pourquoi, à la lumière du matérialisme historique, on peut aisément comprendre que Port-Royal a été une tentative de soulèvement idéologique fondamentaliste.

Il ne s'agit pas d'un jansénisme en tant que retrait du monde rigoureux et austère, mais d'une logique ascétique sur une base mystique d'anéantissement de soi.

Le théologien Martin de Barcos (1600 – 1678), neveu de Saint-Cyran, formé par Jansénius, va théoriser cette approche de la prière, en expliquant par exemple de la manière suivante la négation de sa volonté d'agir :

« Un seul type d'actions est exempt d'impureté, ce sont les actions auxquelles on ne se porte point par une application volontaire qui surprennent l'âme par le repos qu'elle y ressent, sans qu'elle s'y soit portée par aucun désir.

Toutes les autres actions, qui se font par dessein et par délibération, toutes celles auxquelles on se prépare, sont, selon ces spirituels, infectées de propriété et d'activité, et ont besoin d'être purifiées ou, dans ce monde, par la destruction pénible de cette activité, ou, dans l'autre, par les flammes du purgatoire.

Toutes ces actions sont des actions vivantes, c'est-à-dire produites par la vie d'Adam et par la nature corrompue ; ce sont des actions infectées de la corruption et de la malice de l'homme, qu'il faut faire mourir, évacuer et détruire par l'esprit de Dieu. »

Prier en se fondant sur ce qu'on a appris par coeur ne sert donc à rien, comme Martin de Barcos l'explique dans *Les Sentiments de l'abbé Philérème sur l'oraison mentale* :

« Cette sorte de méditation n'est point vraie prière, puisque ce n'est qu'une action de la mémoire qui se souvient de ce qu'on lui a appris, et de l'entendement qui produit des pensées et des raisonnements pour connaître les vérités : ce qui est tout humain et purement intellectuel, et ne tient rien du S. Esprit et de l'esprit de prière que Dieu répand dans l'âme. »

Si on associe cela à la volonté de retourner à l'Église primitive, des débuts, on a toutes les caractéristiques du fondamentalisme : négation de la raison, romantisme des origines, mysticisme de la fusion avec le divin.

## Un existentialisme chrétien

Port-Royal apparaît comme le pendant de René Descartes : la démarche est la même, mais René Descartes a historiquement servi indirectement la bourgeoisie et sa volonté d'aller à la science, alors que Port-Royal rejetait la science.

C'était donc plus clair et plus franc du côté de Port-Royal, alors que René Descartes se noyait dans ses contradictions, étant religieux mais devant publier ses œuvres aux Provinces-Unies par crainte de l'Église.

René Descartes est ici un exemple typique du XVII<sup>e</sup> siècle et de la méthode française utilisée pour maintenir sa position consistant à unir les contraires plutôt que d'assumer la séparation.

Ainsi, tout comme le fait René Descartes mais avec plus de cohérence et de pertinence, Port-Royal attaque violemment Pierre Gassendi, qui considère que nos idées proviennent d'abord des sens et qui défend l'épicurisme dans une interprétation chrétienne, appartenant de fait à un courant proche et inférieur en qualité de l'empirisme anglais qui se développe alors au même moment.

René Descartes aurait dû tendre au matérialisme ; il le réfute pourtant, se retrouvant dans le camp des idéalistes alors que ce qu'il portait était l'exigence scientifique propre au matérialisme.

C'est d'autant plus net si on voit qu'avec *La Logique ou l'art de penser*, l'objectif de Port-Royal était de réactiver le débat médiéval qui a été appelé la « querelle des universaux ».

Il existe trois positions : celle qui se veut uniquement spirituelle et qui dit les concepts existent avant la matière, car Dieu leur a donné naissance ; celle qui dit que les concepts ne sont que des mots décrivant la réalité qu'on a constaté ; celle qui tente une formule « intermédiaire » pourtant impossible et consistant en la position de Thomas d'Aquin et des jésuites.

Port-Royal tente de remettre sur le tapis cette question, de manière voilée. On lit très bien cela en constatant les exemples suivants donnés par *La Logique ou l'art de penser*.

Le manuel fait plus de 400 pages, mais ces trois exemples en sont la substance même : on y retrouve précisément la problématique opposant jésuites et « jansénistes », le rapport entre aristocratie, religion et monarchie absolue, etc.

Entre crochets est placée une « explication » du sens voilé des exemples.

« [Le premier exemple traite, de manière voilée, du duel, affirmant que ce qui prime est la religion dans son rapport avec la monarchie, pas avec l'aristocratie.]

Exemple I. Je doute si ce raisonnement est bon :

Le devoir d'un chrétien est de ne point louer ceux qui commettent des actions criminelles :

Or, ceux qui se battent en duel commettent une action criminelle :

Donc le devoir d'un chrétien est de point louer ceux qui se battent en duel.

Je n'ai que faire de me mettre en peine pour savoir à quelle figure ni à quel mode on peut le réduire ; mais il me suffit de considérer si la conclusion est contenue dans l'une des deux premières propositions, et si l'autre le fait voir, et je trouve d'abord que la première n'ayant rien de différent de la conclusion, sinon qu'il y a en l'une, ceux qui commettent des actions criminelles, et en l'autre, ceux qui se battent en duel, celle où il y a, commettre des actions criminelles contiendra celle où il y a, se battre en duel, pourvu que commettre des actions criminelles contienne se battre en duel.

Or, il est visible par le sens, que le terme de, ceux qui commettent des actions criminelles, est pris universellement ; et que cela s'entend de tous ceux qui en commettent quelles qu'elles soient : et ainsi la mineure, ceux qui se battent en duel

commettent une action criminelle, faisant voir que, se battre en duel est contenu sous ce terme de commettre des actions criminelles, elle fait voir aussi que la première proposition contient la conclusion.

[Le second exemple traite de la question de savoir ce qu'être chrétien et affirme, de manière implicite, qu'on ne peut pas faire de compromis comme les jésuites en font.]

Exemple II. Je doute si ce raisonnement est bon :

L'Évangile promet le salut aux chrétiens :  
Il y a des méchants qui sont chrétiens ;  
Donc l'Évangile promet le salut aux méchants.

Pour en juger, je n'ai qu'à regarder que la majeure ne peut contenir la conclusion, si le mot de chrétiens n'y est pris généralement pour tous les chrétiens, et non pour quelques chrétiens seulement ; car, si l'Évangile ne promet le salut qu'à quelques chrétiens, il ne s'ensuit pas qu'il le promette à des méchants qui seraient chrétiens, parce que ces méchants peuvent n'être pas du nombre de ces chrétiens auxquels l'Évangile promet le salut ; c'est pourquoi ce raisonnement conclut bien.

Mais la majeure est fautive, si le mot de chrétiens se prend dans la majeure pour tous les chrétiens ; et il se conclut mal, s'il ne se prend que pour quelques chrétiens ; car alors la première proposition ne contiendrait point la conclusion.

Mais pour savoir s'il doit se prendre universellement, cela doit se juger par une autre règle que nous avons donnée dans la seconde partie, qui est que, hors les faits, ce dont on affirme est pris universellement quand il est exprimé indéfiniment ; car quoique ceux qui commettent des actions criminelles, dans le premier exemple, et chrétiens, dans le deuxième, soient partie d'un attribut, ils tiennent lieu néanmoins de sujet au regard de l'autre partie du même attribut ; car ils sont de ce dont on affirme, qu'on ne doit pas les louer, ou qu'on leur promet le salut, et par conséquent, n'étant point restreints, ils doivent être pris universellement, et ainsi, l'un et l'autre argument est bon dans la forme ; mais la majeure du second est fautive, si ce n'est qu'on entendit par là le mot de chrétiens, ceux qui vivent conformément à l'Évangile, auquel cas la mineure serait fautive, parce qu'il n'y a point de méchants qui vivent conformément à l'Évangile.

[Le troisième exemple souligne la complexité du rapport entre le clergé séculier (qui vit avec la population, comme les prêtres), le clergé régulier (qui vit selon les règles d'un ordre religieux) et la direction de l'Église (les évêques, le pape, etc.), en soulignant implicitement que la primauté va à la base de l'Église.]

EXEMPLE III Il est aisé de voir, par le même principe, que ce raisonnement ne vaut rien :

La loi divine commande d'obéir aux magistrats séculiers :  
Les évêques ne sont point des magistrats séculiers :  
Donc la loi divine ne commande point d'obéir aux évêques.

Car nulle des premières propositions ne contient la conclusion, puisqu'il ne s'ensuit pas que la loi divine, commandant une chose, n'en commande pas une autre : et ainsi, la mineure fait bien voir que les évêques ne sont pas compris sous le nom de magistrats séculiers, et que le commandement d'honorer les magistrats séculiers ne comprend point les évêques; mais la majeure ne dit pas que Dieu n'ait fait d'autres commandements que celui-là, comme il faudrait qu'elle fit pour enfermer la conclusion en vertu de cette mineure: ce qui fait que cet autre argument est bon :

[Le quatrième exemple souligne que la monarchie doit obéir au christianisme pour que l'Église la soutienne.]

EXEMPLE IV. Le christianisme n'oblige les serviteurs de servir leurs maîtres que dans les choses qui ne sont point contre la loi de Dieu :

Or, un mauvais commerce est contre la loi de Dieu :

Donc le christianisme n'oblige point les serviteurs de servir leurs maîtres dans un mauvais commerce.

Car la majeure contient la conclusion, puisque la mineure, mauvais commerce, est contenue dans le nombre des choses qui sont contre la loi de Dieu, et que la majeure étant exclusive, vaut autant que si on disait : La loi divine n'oblige point les serviteurs de servir leurs maîtres dans toutes les choses qui sont contre la loi de Dieu.

[Le cinquième exemple est une attaque contre les jésuites, qui prétendent défendre le catholicisme mais en fait font passer autre chose derrière.]

EXEMPLE V. On peut résoudre facilement ce sophisme commun par ce seul principe:

Celui qui dit que vous êtes un animal dit vrai :

Celui qui dit que vous êtes un oison dit que vous êtes un animal :

Donc celui qui dit que vous êtes un oison dit vrai.

Car il suffit de dire que nulle de ces deux premières propositions ne contient la conclusion ; puisque, si la majeure la contenait, n'étant différente de la conclusion qu'en ce qu'il y a animal dans la majeure, et oison dans la conclusion, il faudrait qu'animal contint oison; mais animal est pris particulièrement dans cette majeure, puisqu'il est attribut de cette proposition incidente affirmative, vous êtes un animal ; et par conséquent il ne pourrait contenir oison que dans sa compréhension; ce qui obligerait, pour le faire voir, de prendre le mot d'animal universellement dans la mineure, en affirmant oison de tout animal : ce qu'on ne peut faire, et ce qu'on ne fait pas aussi, puisque animal est encore pris particulièrement dans la mineure, étant encore, aussi bien que dans la majeure, l'attribut de cette proposition affirmative incidente vous êtes un animal.

[Le sixième exemple tourne la question de la condition humaine et de l'âme individuelle vers une orientation métaphysique.]

EXEMPLE VI. On peut encore résoudre par là cet ancien sophisme, qui est rapporté par saint Augustin :

Vous n'êtes pas ce que je suis:  
Je suis homme :  
Donc vous n'êtes pas homme.

Cet argument ne vaut rien par les règles des figures , parce qu'il est de la première , et que la première proposition, qui en est la mineure, est négative: mais il suffit de dire que la conclusion n'est point contenue dans la première de ces propositions, et que l'autre proposition, je suis homme, ne fait point voir qu'elle y soit contenue; car la conclusion étant négative, le terme d'homme y est pris universellement, et ainsi n'est point contenu dans le terme ce que je suis, parce que celui qui parle ainsi n'est pas tout homme, mais seulement quelque homme, comme il paraît en ce qu'il dit seulement dans la proposition applicative, je suis homme, où le terme d'homme est restreint à une signification particulière, parce qu'il est attribut d'une proposition affirmative: or, le général n'est pas contenu dans le particulier. »

Ce qui compte, c'est la question de l'âme, de l'individu dans sa propre existence, dans son questionnement « existentiel ». C'est là l'optique de Port-Royal : former un existentialisme chrétien, qui est le fondement même du spiritualisme catholique.

## La Princesse de Clèves

Avec Blaise Pascal et les peintures appelées « vanités », *La Princesse de Clèves* de Madame de La Fayette (1634-1693) fait partie des grandes références « jansénistes » des professeurs de français au lycée.

C'est un grand « classique » qui, en fait, n'en est absolument pas un ; il est, dans ses valeurs, son expression, en contradiction formelle avec le XVIIe siècle, le grand siècle français.

Dans son approche, son contenu, son style, il exprime le parasitisme aristocrate en mode précieux, l'austérité catholique jusqu'aux absurdités psychologiques. A l'opposé de la tragédie et de sa vraisemblance notamment psychologique, *La Princesse de Clèves* est une œuvre pompeuse et invraisemblable.

C'est ainsi, un modèle d'existentialisme chrétien, de type janséniste, du point de vue laïc. Madame de La Fayette a connu Blaise Pascal, Antoine Arnauld et François de La Rochefoucauld ; son camp est celui du jansénisme au sens général, c'est-à-dire du fondamentalisme religieux soutenu par une aristocratie parasitaire.

L'œuvre est, en effet, publiée en 1678 : elle arrive au moment où la monarchie absolue est déjà triomphante. Or, que voit-on dans l'œuvre ? Une critique radicale de la cour, où tout est mensonge, intrigues, manigances. Madame de La Fayette a placé son roman à la fin du XVIe siècle, mais c'est en réalité de sa propre époque dont il s'agit.

En même temps, il s'agit de présenter un roi qui n'agit pas politiquement comme Louis XIV, qui se contente d'activités superficielles, typiquement aristocratiques. Voici comment commence l'œuvre :

« La magnificence et la galanterie n'ont jamais paru en France avec tant d'éclat que dans les dernières années du règne de Henri II. Ce prince était galant, bien fait, et

amoureux : quoique sa passion pour Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, eût commencé il y avait plus de vingt ans, elle n'en était pas moins violente, et il n'en donnait pas des témoignages moins éclatants.

Comme il réussissait admirablement dans tous les exercices du corps, il en faisait une de ses plus grandes occupations : c'était tous les jours des parties de chasse et de paume, des ballets, des courses de bagues, ou de semblables divertissements. »

C'est là un roi dont le portrait est à l'opposé de Louis XIV et de son État moderne. C'est une véritable provocation.

A la figure absolument candide de la princesse de Clèves font face des psychologies aberrantes, monstrueuses, vivant dans la haine, le mépris. Voici un exemple de cette mise en valeur de la vertu candide, un peu stupide, « simple d'esprit », comme pour montrer religieusement que sa place n'est pas dans ce monde, mais aux cieux :

« Bien loin de vous accuser, reprit madame de Clèves, de redire les histoires passées, je me plains, madame, que vous ne m'ayez pas instruite des présentes, et que vous ne m'ayez point appris les divers intérêts et les diverses liaisons de la cour. Je les ignore si entièrement, que je croyais, il y a peu de jours, que M. le connétable était fort bien avec la reine.

Vous aviez une opinion bien opposée à la vérité, répondit madame de Chartres. La reine hait M. le connétable ; et, si elle a jamais quelque pouvoir, il ne s'en apercevra que trop. Elle sait qu'il a dit plusieurs fois au roi, que de tous ses enfants il n'y avait que les naturels qui lui ressemblaient.

Je n'eusse jamais soupçonné cette haine, interrompit madame de Clèves, après avoir vu le soin que la reine avait d'écrire à M. le connétable pendant sa prison, la joie qu'elle a témoignée à son retour, et comme elle l'appelle toujours mon compère, aussi bien que le roi.

Si vous jugez sur les apparences en ce lieu-ci, répondit madame de Chartres, vous serez souvent trompée : ce qui paraît n'est presque jamais la vérité. »

C'est donc une œuvre militante, une attaque en règle de la cour organisée par le Roi. Dans l'esprit janséniste, où la majorité est impure comparée à la petite minorité vertueuse, le scénario présente une jeune fille pure, élevée à l'écart du monde, qui va voir sa vertu corrompue par les mœurs de la société qu'elle intègre.

La personnalité de la personne corrompue, dans l'esprit janséniste, se montre pourtant retors à la corruption. Mademoiselle de Chartres, devenue princesse de Clèves par son mariage, tombe amoureuse de Monsieur de Nemours. Mais elle ne cède pas, et lorsque son mari meurt prétendument de chagrin, elle continue de ne pas céder.

C'est le triomphe de la « raison » sur la « passion », c'est-à-dire que c'est la destruction fanatique de ses propres sentiments au nom de la bienséance religieuse et féodale. C'est une attitude

fondamentaliste, qui est pourtant présentée par la bourgeoisie décadente comme le « premier roman d'amour psychologique ».

En réalité, c'est une œuvre conforme à la morale du jansénisme, à sa négation du monde : les commentateurs bourgeois l'ont toujours senti, mais ont cherché pour vérifier cela des éléments religieux exprimés directement, ce qu'ils n'ont pas trouvé.

C'est parce qu'ils ont cru que Port-Royal n'était qu'une théologie, alors que c'est un fondamentalisme. C'est donc une manière d'appréhender les choses.

Ces choses, bien entendu, se veulent incompréhensibles, conformément à l'esprit de la Contre-Réforme. L'histoire est, à ce titre, évidemment remplie d'événements rocambolesques, typiquement baroque, comme avec une lettre anonyme se retrouve dans les mains de quelqu'un qui croit qu'elle est pour lui, mêlé à des scènes précieuses où sont mis en avant les éléments de la vie aristocratique (bijoutier, bal, portrait, rencontre avec le Roi, etc.).

C'est là le monde de l'aristocratie, qui vit de manière précieuse, avec ses valeurs idéalistes, refusant la réalité, soutenant le fondamentalisme religieux pour renforcer la féodalité.

Les dernières lignes de l'œuvre – l'aboutissement ultime, la mise en valeur d'un style de vie – sont, ainsi, parfaitement d'esprit janséniste :

« Madame de Clèves vécut d'une sorte qui ne laissa pas d'apparence qu'elle pût jamais revenir. Elle passait une partie de l'année dans cette maison religieuse, et l'autre chez elle ; mais dans une retraite et dans des occupations plus saintes que celles des couvents les plus austères ; et sa vie, qui fut assez courte, laissa des exemples de vertu inimitables. »

Le refus de la réalité, de sa complexité, fait de *La princesse de Clèves* l'antithèse réactionnaire des tragédies de Jean Racine, de leurs portraits psychologiques fidèles à la réalité, sa complexité, ses sauts qualitatifs.

## La peinture de Philippe de Champaigne

[absent de la version PDF/EPUB]

## La position de Blaise Pascal

Blaise Pascal (1623-1662) est extrêmement réputé en France, d'abord comme scientifique, ensuite comme auteur des *Pensées*. C'est là quelque chose d'absurde, car ces deux faces s'opposent radicalement. Blaise Pascal, ayant basculé dans la religion dans une variante mystique, est un fanatique, radicalement opposé aux sciences.

Cela a été une opération de grande envergure du catholicisme que de prétendre qu'il n'y a aucune contradiction dans ces deux aspects, tout comme par ailleurs le fait de nier que la démarche mystique de Blaise Pascal est janséniste et donc différente de la ligne officielle du Vatican.

Quand Blaise Pascal se lance la polémique pour la défense de Port-Royal, il est déjà complètement acquis au fanatisme religieux. Il est bien connu que l'épisode l'ayant profondément marqué est ce qui a été appelé le « *miracle de la Sainte Épine* ».

Cette légende veut que Port-Royal ait pu disposer d'une relique sous la forme d'une épine de la « *couronne du Christ* », et que celle-ci a provoqué un miracle en mars 1656, en guérissant la nièce de Blaise Pascal, Marguerite Périer, d'une fistule lacrymale.

On a là une affirmation absolument irrationnelle et on voit bien que Pascal s'est totalement éloigné du matérialisme et des principes scientifiques. Son œuvre la plus connue, les *Pensées*, consiste d'ailleurs en un assemblage de textes retrouvés après sa mort devant initialement être une *Apologie de la religion chrétienne*.

C'est tout un tour de passe-passe d'avoir transformé ce qui est en réalité une œuvre religieuse fanatique en « réflexions » philosophiques d'esprit chrétien. C'est là un exemple très parlant de la capacité du catholicisme à être offensif et invasif, en prenant des formes adéquates dans son entreprise.

Le site [penseesdepascal.fr](http://penseesdepascal.fr), soutenu par l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, le CNRS et la Bibliothèque Nationale de France, ne propose ainsi aucune présentation universitaire critique ne serait-ce que formelle : elle aide directement la propagande religieuse, « comme si de rien n'était ».

De la même manière, les professeurs de français au lycée fournissent pratiquement systématiquement des textes de Blaise Pascal, diffusant la vision négative de l'humanité, le pessimisme religieux.

Car les *Pensées* n'ont, de fait, qu'un seul but : montrer que la vie sur Terre est un calvaire et que les êtres humains utilisent le divertissement afin de passer le temps. C'est une vision d'un pessimisme radical, typique de la décadence féodale.

Voici un passage absolument typique et résumant toute l'œuvre :

« L'âme est jetée dans le corps pour y faire un séjour de peu de durée. Elle sait que ce n'est qu'un passage à un voyage éternel, et qu'elle n'a que le peu de temps que dure la vie pour s'y préparer. Les nécessités de la nature lui en ravissent une très grande partie. Il ne lui reste que très peu dont elle puisse disposer.

Mais ce peu qui lui reste l'incommode si fort, et l'embarrasse si étrangement, qu'elle ne songe qu'à le perdre. Ce lui est une peine insupportable d'être obligée de vivre avec soi, et de penser à soi. Ainsi tout son soin est de s'oublier soi-même, et de laisser couler ce temps si court et si précieux sans réflexion, en s'occupant de choses qui l'empêchent d'y penser. »

Il reste à analyser l'œuvre en détail, pour qu'elle constitue une attaque anti-matérialiste tous azimuts. Ce qui compte ici toutefois, c'est simplement de voir que Blaise Pascal est un élément de Port-Royal et de son nihilisme fondamentaliste.

Tout serait à rejeter, à part la fusion mystique avec Jésus-Christ ; comme il est dit dans les *Pensées* :

« Non seulement nous ne connaissons Dieu que par Jésus-Christ mais nous ne nous connaissons nous-mêmes que par J.-C. ; nous ne connaissons la vie, la mort que par Jésus-Christ. Hors de J.-C. nous ne savons ce que c'est ni que notre vie, ni que notre mort, ni que Dieu, ni que nous-mêmes. Ainsi sans l'Écriture qui n'a que J.-C. pour objet nous ne connaissons rien et ne voyons qu'obscurité et confusion dans la nature de Dieu et dans la propre nature. »

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le grand siècle français, Port-Royal nie la réalité, affirme la fusion avec Dieu, rejetant la science et la culture. L'anéantissement de Port-Royal par le XVIII<sup>e</sup> siècle était donc une nécessité historique. Le progrès de la société française passait par le dépassement de cette fracture historique fondamentaliste.

## La position de Racine

Né en 1639, Jean Racine a perdu ses parents dès 1643 et ce sont ses grands-parents paternels qui s'occupèrent de lui, à la Ferté-Milon, non loin de Port-Royal des Champs. Sa tante y était devenue pensionnaire, avant d'y prononcer ses vœux, comme l'avait déjà fait sa propre tante.

A la mort de son grand-père, il rejoint les Petites-Ecoles de Port-Royal Paris, alors que sa grand-mère rejoint l'institution en tant que religieuse.

La répression sur les Petites-Ecoles l'amena à suivre ses classes à Beauvais de 1653 à 1655, avant de revenir suivre leur parcours, soit à Paris, soit à Port-Royal des Champs, soit chez des sympathisants hébergeant les cours.

Toutefois, Jean Racine se tournait vers le théâtre et Port-Royal rejetait catégoriquement cette forme d'art, comme toute participation au monde matériel. Pierre Nicole, dans *Imaginaires*, affirme les choses nettement :

« Un faiseur de romans et un poète de théâtre est un empoisonneur public, non des corps, mais des âmes des fidèles, qui se doit regarder comme coupable d'une infinité d'homicides spirituels, qu'il a causés en effet ou qu'il a pu causer par ses écrits pernicieux.

Plus il a eu soin de couvrir d'un voile d'honnêteté les passions criminelles qu'il y décrit, plus il les a rendues dangereuses, et capables de surprendre et de corrompre les âmes simples et innocentes. »

La réponse de Pierre Corneille, dans sa préface à *Attila*, fut dure, mais bien moins que celle de Jean Racine, dans une « *Lettre à l'auteur des Hérésies Imaginaires et des deux Visionnaires* ».

On y lit notamment :

« Et qu'est-ce que les romans et les comédies peuvent avoir de commun avec le jansénisme ? Pourquoi voulez-vous que ces ouvrages d'esprit soient une occupation peu honorable devant les hommes, et horrible devant Dieu ?

Faut-il, parce que Desmarets a fait autrefois un roman et des comédies, que vous preniez en aversion tous ceux qui se sont mêlés d'en faire ? Vous avez assez d'ennemis : pourquoi en chercher de nouveaux ?

Oh ! Que le provincial était bien plus sage que vous ! Voyez comme il flatte l'Académie, dans le temps même qu'il persécute la Sorbonne. Il n'a pas voulu se mettre tout le monde sur les bras ; il a ménagé les faiseurs de romans ; il s'est fait violence pour les louer : car, Dieu merci, vous ne louez jamais ce que vous faites.

Et, croyez-moi, ce sont peut-être les seules gens qui vous étaient favorables. Mais si vous n'étiez pas content d'eux, il ne fallait pas tout d'un coup les injurier. Vous pouviez employer des termes plus doux que ces mots d'empoisonneurs publics, et de gens horribles parmi les chrétiens.

Pensez-vous que l'on vous en croie sur votre parole ? Non, non monsieur : on n'est point accoutumé à vous croire si légèrement. Il y a vingt ans que vous dites tous les jours que les cinq propositions ne sont pas dans Jansénius, cependant on ne vous croit pas encore.

Mais nous connaissons l'austérité de votre morale. Nous ne trouvons point étrange que vous damniez les poètes : vous en damnez bien d'autres qu'eux. Ce qui nous surprend, c'est de voir que vous voulez empêcher les hommes de les honorer.

Hé ! Monsieur, contentez-vous de donner les rangs dans l'autre monde : ne réglez point les récompenses de celui-ci. Vous l'avez quitté il y a longtemps. Laissez-le de juger des choses qui lui appartiennent.

Plaignez-le, si vous voulez, d'aimer des bagatelles, et d'estimer ceux qui les font ; mais ne leur enviez point de misérables honneurs, auxquels vous avez renoncé. »

C'est là pour Jean Racine se séparer de l'idéalisme de Port-Royal, dans une rupture brutale. Il dénonce le sectarisme et l'aridité de la simple répétition des mêmes thèses depuis dix ans, il se moque qu'on considère que l'avocat Le Maître soit devenu digne juste pour avoir fait la vaisselle et bêcher le jardin.

Il raconte des anecdotes, attaquant par exemple l'hypocrisie anti-artistes de Port-Royal, où l'on a pourtant lu évidemment avec une grande attention le roman *Clélie*, de Mlle de Scudéry, publié en 1656, qui dépeignait l'abbaye de manière très favorable.

Et il justifie sa position, au nom de la culture mentionnant Sophocle, Euripide, Térence, Homère et Virgile, qui ont traversé les siècles, malgré l'effondrement de Rome et Athènes.

Il salue donc le XVIIe siècle qui « ose prendre la liberté de considérer toutes les personnes en qui l'on voit luire quelques étincelles du feu qui échauffa autrefois ces grands génies de l'antiquité ».

La conclusion de la lettre est assassine :

« Retranchez-vous donc sur le sérieux, remplissez vos lettres de longues et doctes périodes, citez les Pères, jetez-vous souvent sur les injures, et presque toujours sur les antithèses : vous êtes appelé à ce style, il faut que chacun suive sa vocation.

Je suis, etc. »

Port-Royal répondit par deux lettres en défense, par l'intermédiaire de deux figures secondaires, mais par la suite Pierre Nicole ajouta ces lettres, avec un commentaire assassin pour Jean Racine, dans la nouvelle publication des *Imaginaires*. Jean Racine est présenté comme un « jeune poète » ; il est dit que dans sa lettre « *tout est faux* », « *contre le bon sens, depuis le commencement jusqu'à la fin* ».

Nicolas Boileau parvint à empêcher Jean Racine de répondre par une lettre publique cinglante. Pourtant, ce dernier respectera toujours Port-Royal. Alors qu'il est historiographe du roi et membre de l'Académie française, il assiste en tant que seul membre de la cour à l'inhumation du cœur d'Antoine Arnauld à Port-Royal, alors que celui-ci est mort en exil à Bruxelles.

Sa fille rejoignit Port-Royal comme pensionnaire et comptait devenir religieuse, mais l'interdiction officielle l'en empêcha. Lui-même décida d'être enterré à Port-Royal et un manuscrit non terminé de lui fut publié en toute prudence en 1742, en contant l'histoire.

Intitulé *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, il prend la défense de Port-Royal face aux jésuites, constatant juste des faits relevant du mysticisme religieux, et arrêtant cette histoire à la moitié de son déroulement, sans aborder donc la question de la répression.

Cela tient à la contradiction dans laquelle Jean Racine se trouvait, qui n'est lisible que par le matérialisme historique. Car, à l'inverse, l'une des thèses les plus connues et les plus diffusées dans la bourgeoisie veut que le théâtre de Jean Racine ait été « janséniste ».

*Phèdre* aurait été une synthèse de la vision du monde janséniste : le monde est mauvais, l'amour une malédiction en tant qu'expression des sens emportant la raison.

Du point de vue matérialiste dialectique, c'est absurde : *Phèdre* fait l'éloge de la dimension psychologique profonde humaine, en montre la complexité. Jean Racine est l'un de nos trois auteurs nationaux, avec Molière et Honoré de Balzac, dont la démarche commune et typiquement française est le portrait psychologique.

La bourgeoisie en reste à la conception d'une « dénonciation ». La citation suivante attribuée à Antoine Arnauld est ainsi diffusée :

« Il n'y a rien à reprendre au caractère de sa Phèdre, puisque par ce caractère il nous donne cette grande leçon, que lorsqu'en punition de fautes précédentes, Dieu nous abandonne à nous-mêmes, et à la perversité de notre cœur, il n'est point d'excès où nous ne puissions nous porter, même en les détestant ».

Voltaire, dans une lettre, raconte qu'à son époque, cette perception de l'oeuvre de Jean Racine était déjà connue :

« Je sais de science certaine, nous apprend Voltaire, qu'on accusa Phèdre d'être janséniste. Comment, disaient les ennemis de l'auteur, sera-t-il permis de débiter à une nation chrétienne ces maximes diaboliques :

Vous aimez ; on ne peut vaincre sa destinée :  
Par un charme fatal vous fûtes entraînée.

N'est-ce pas là évidemment un juste à qui la grâce a manqué ? J'ai entendu tenir ces propos dans mon enfance, non pas une fois, mais trente. » (Lettre du 23 décembre 1760, au marquis Albergati Capacelli)

Ce qu'on peut en fait voir, c'est qu'ayant raté le calvinisme, la bourgeoisie a du mal à cerner ce qui est psychologique, étant donné qu'elle est passée pour la développer par le stoïcisme et la religion catholique, puis ensuite par le déisme et la franc-maçonnerie.

Avoir un personnage qui se sent tourmenté, coupable d'erreurs, prédestiné à cette erreur de par ses faiblesses, dépassé par la passion, tout cela se retrouve aisément aujourd'hui dans les paroles des chansons, ne serait-ce que dans celles des Beatles des débuts.

Preuve en est que les tragédies de Jean Racine présentent des figures monstrueuses, mais également des cœurs purs, des personnages vertueux, ce qui est en contradiction formelle avec la vision négative de l'Humanité du jansénisme.

Jean Racine a utilisé ce qu'il a pu dans son époque pour montrer la complexité psychologique de l'individu. C'est une thématique janséniste dans la mesure où le jansénisme nie cela.

Le théâtre de Jean Racine est d'autant plus fort qu'il s'oppose au jansénisme, pour assumer le XVII<sup>e</sup> siècle et les exigences de la monarchie absolue d'un stoïcisme étatisé, et faisant progresser la question psychologique en inversant le jansénisme.

Lui-même, bien entendu, ne pouvait pas le saisir, de par la forme sociale de la monarchie absolue. Son respect pour le « jansénisme » tient ainsi, paradoxalement, à son respect psychologique pour les individus de Port-Royal. Mais Port-Royal sera historiquement écrasé, alors que Jean Racine sera reconnu comme l'un des auteurs nationaux français.

## La répression

L'histoire du jansénisme et de Port-Royal a marqué les esprits, surtout de par l'ampleur de la répression subie. Historiquement, deux ans après la mort de Jansénius, parut en 1640 son ouvrage majeur, appelée *Augustinus seu doctrina Sancti Augustini de humanæ naturæ sanitate, ægritudine, medicinā adversus Pelagianos et Massilienses*.

L'œuvre fut mise à l'index par une bulle papale, *In eminenti*, dans la foulée, en 1642, mais la bulle ne fut publiée qu'en 1643 ce qui laissa le temps aux jansénistes français d'intervenir pour défendre leur idéologie. La polémique fut lancée avec, en 1653, une nouvelle bulle papale, *Cum occasione*, condamnant le jansénisme, dont les thèses furent résumées en cinq points :

« 1. Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux hommes justes, lors même qu'ils veulent et s'efforcent de les accomplir selon les forces qu'ils ont présentes, et la grâce leur manque par laquelle ils soient rendus possibles.

2. Dans l'état de la nature corrompue on ne résiste jamais à la grâce intérieure.

3. Pour mériter et démériter dans l'état de la nature corrompue, la liberté qui exclut la nécessité n'est pas requise en l'homme, mais suffit la liberté qui exclut la contrainte.

4. Les semi-pélagiens admettaient la nécessité de la grâce intérieure prévenante pour chaque acte en particulier, même pour le commencement de la foi, et ils étaient hérétiques en ce qu'ils voulaient que cette grâce fût telle que la volonté humaine pût lui résister ou lui obéir.

5. C'est semi-pélagianisme de dire que Jésus-Christ est mort ou qu'il a répandu son sang généralement pour tous les hommes. »

En apparence, le jansénisme est alors éliminé à peine apparu, d'autant plus que Léonard de Marandé, conseiller et aumônier de Louis XIV (il l'a été également de Louis XIII), publie en 1654 *Inconvénients d'État procédant du jansénisme*.

Pourtant, c'est une répression prolongée qui s'est développée. Il y a ainsi un formulaire anti-janséniste avait été réalisé par le pape Innocent X en 1653. En voici le contenu :

« Je me soumetts sincèrement à la Constitution du pape Innocent X du 31 mai 1653, selon son véritable sens, qui a été déterminé par la Constitution de notre Saint-Père le pape Alexandre VII du 16 octobre 1656. Je reconnais que je suis obligé en conscience d'obéir à ces Constitutions, et je condamne de cœur et de bouche la doctrine des Cinq propositions de Cornelius Jansenius contenues dans son livre intitulé Augustinus, que ces deux papes et les évêques ont condamnée ; laquelle doctrine n'est point celle de saint Augustin, que Jansenius a mal expliquée, contre le vrai sens de ce saint docteur. »

En 1655, le cardinal Mazarin et quinze évêques le prescrivent ; en 1657, il est accepté par l'Assemblée du clergé, puis le parlement lors d'une séance solennelle en présence du Roi (ce qui s'appelle un « lit de justice »). Enfin, en 1661, la monarchie absolue impose qu'il soit signé par tous les ecclésiastiques, jusqu'aux religieuses et aux maîtres d'école.

Entre-temps, en 1656, Antoine Arnauld se voit enlevé son titre de docteur par la Sorbonne ; connaissent la même mésaventure tous ceux qui l'ont soutenu. Dans la foulée le Roi ordonne la dispersion des *solitaires* de Port-Royal et les Petites-Ecoles chez les particuliers sont également poursuivies, les enfants remis à leurs parents ou à des membres de leur famille. Les pensionnaires, les postulantes et les novices sont chassées des deux monastères de Port-Royal.

En août 1664 a lieu une véritable opération de police, avec 200 archers envahissant la cour du monastère de Paris pour évacuer les douze dernières soeurs qui sont enlevées de force et enfermées dans des couvents, jusqu'en juillet 1665, sous surveillance armée. Par la suite, les 68 religieuses jansénistes purent se rassembler dans le monastère de Port-Royal, tout le reste étant confisqué, tant les annexes que le bâtiment parisien.

Ayant aggloméré des sympathisants autour d'elle, la monarchie absolue procéda en 1679 à une nouvelle répression, dispersant 34 pensionnaires, 13 postulantes, 17 ecclésiastiques ou séculiers. Il est significatif que cette répression suive la paix définitive avec les Provinces-Unies, par le *Traité*

de Nimègue de 1678. La variante janséniste n'a véritablement plus aucun sens et forme une parenthèse à éliminer.

Antoine Arnauld et Pierre Nicole fuient alors aux Pays-Bas espagnols. La dernière figure janséniste française, Pasquier Quesnel (1634-1719), les y rejoint, avant de devoir fuir à Amsterdam pour échapper à la répression implacable de la monarchie absolue. Ses papiers sont découverts, avec tous les réseaux jansénistes, forçant à la fuite soit aux Pays-Bas belgique, soit aux Provinces-Unies.

La question des Pays-Bas est définitivement close. Port-Royal peut alors mourir à petit feu. Clément XI publie en 1708 la bulle *Ad instantiam regis* qui prononce la suppression de Port-Royal, et celle-ci est fermée dans la foulée en 1709 : 300 mousquetaires viennent organiser la dispersion de 15 religieuses et 7 converses.

Les bâtiments furent rasés l'année suivante, cependant, depuis le XIIIe siècle, 3000 corps avaient été enterrés dans le cloître et dans des cimetières. Il fut décidé de les déterrer et des les jeter, en vrac, dans une fosse commune, dans le village proche de Saint-Lambert.

Enfin, en 1713, les fondations sont détruites au moyen de la poudre, et le pape annonce alors dans une bulle, *Unigenitus*, que le jansénisme est une hérésie.

## Un décrochage fondamentaliste

Aux yeux du matérialisme historique, Port-Royal exprime donc un courant fondamentaliste. D'où vient-il ? Du décrochage de la religion catholique française par rapport au courant ascendant de la monarchie absolue, qui a établi un accord avec le Vatican au moment d'Henri IV.

La religion catholique est depuis l'Édit de Nantes indissociablement liée à la montée du pouvoir absolu du roi, elle l'accompagne, afin de tenter de récupérer son hégémonie dans la foulée.

La religion catholique dans sa dynamique française a été en porte-à-faux avec cette évolution. La religiosité dans son approche mystique, spiritualiste, avait une dynamique différente de celle du Vatican.

La raison de cela, c'est bien sûr notamment les multiples guerres de religion. A la dynamique rationaliste du calvinisme, à sa logique, la religion catholique a opposé son mysticisme.

Les savantes constructions intellectuelles jésuites, leurs techniques, leur esprit pragmatique, tout cela est radicalement différent de l'esprit spiritualiste et chevaleresque, qui est une des grandes constantes du catholicisme français, comme en témoigne notamment l'école d'Uriage durant la Seconde Guerre mondiale.

Pierre Bénichou (1908-2001), « spécialiste » bourgeois du XVIIe siècle notamment pour son ouvrage *Morales du Grand Siècle*, a bien vu cela, mais il a attribué de manière unilatérale cet esprit chevaleresque à l'aristocratie.

En réalité, c'est le catholicisme qui se pose comme aventure médiévale ; c'est pour cela que, par la suite, il a la capacité d'activer en France le romantisme comme nostalgie idéaliste du Moyen-Âge, puis le symbolisme-décadentisme.

Tant les romantiques que les symbolistes-décadentistes ou les partisans de l'école d'Uriage s'imaginent être des chevaliers national-catholiques avec une conception mystico-élitiste du monde.

Port-Royal exerça ainsi une énorme fascination au XVII<sup>e</sup> siècle, car c'est cet esprit mythique du chevalier qu'on retrouve dans le catholicisme français, avec sa dimension idéaliste, sa solitude mystique, son affirmation de valeurs transcendantes.

Voici par exemple comment la marquise de Sévigné décrit Port-Royal dans une lettre à sa fille en janvier 1674, alors qu'elle allait rendre visite à son oncle vivant là-bas depuis plusieurs années.

C'est pas moins qu'une nouvelle Thébàide, du nom de la région d'Egypte ayant abrité les premiers ascètes chrétiens, rentrant dans la langue française comme synonyme de lieu isolé et sauvage.

« Je revins hier du Méni, où j'étais allée pour voir le lendemain M. d'Andilly [Robert Arnauld, frère d'Antoine]. Je fus six heures avec lui ; j'eus toute la joie que peut donner la conversation d'un homme admirable ; je vis aussi mon oncle de Sévigné, mais un moment.

Ce Port-Royal est une Thébàide ; c'est un paradis ; c'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée ; c'est une sainteté répandue dans tout le pays à une lieue à la ronde. Il y a cinq ou six solitaires qu'on ne connaît point, qui vivent comme les pénitents de Saint Jean Climaque ; les religieuses sont des anges sur terre.

[Issue de la haute noblesse et ayant rejoint Port-Royal pour des retraites, puis 18 ans de vie de religieuse, dont les onze dernières alitée en raison de la maladie,] Mademoiselle de Vertus y achève sa vie avec des douleurs inconcevables et une résignation extrême ; tout ce qui les sert, jusqu'aux charretiers, aux bergers, aux ouvriers, tout est modeste.

Je vous avoue que j'ai été ravie de voir cette divine solitude, dont j'avais tant ouï parler. C'est un vallon affreux, tout propre à inspirer le goût de faire son salut. »

Le solitaire, c'est la figure moderne du chevalier. Elle reflète la tragédie de la condition humaine, et pour cette raison il y a eu l'erreur de chercher une classe sociale « tragique » à la même époque.

Des commentateurs bourgeois, d'esprit « sociologue » tels Charles-Augustin Sainte-Beuve (1804-1869) ou trotskyste comme Lucien Goldmann (1913-1970) sont connus pour avoir élaboré cette thèse.

Méconnaissant la formation sociale qu'est la monarchie absolue, ne connaissant rien à la nature du calvinisme, ils ont imaginé que le jansénisme était une affirmation identitaire d'une couche sociale.

Charles-Augustin Sainte-Beuve, dans son *Port-Royal* qui fait pas moins de cinq volumes extrêmement denses, exprime sa manière de voir les choses de la manière suivante :

« On a dit qu'au seizième siècle, le protestantisme en France fut une tentative de l'aristocratie, ou du moins de la petite noblesse, qui se montrait contraire en cela à la royauté de saint Louis et à la foi populaire.

On peut dire qu'au dix-septième siècle, la tentative de Saint-Cyran et des Arnauld fut un second acte, une reprise à un étage moindre, mais aussi suivie et prononcée, d'organisation religieuse pour la classe moyenne élevée, la classe parlementaire, celle qui, sous la Ligue, était plus ou moins du parti des politiques.

Port-Royal fut l'entreprise religieuse de l'*aristocratie* de la *classe moyenne* en France. »

On voit aisément qu'est ici obscurcie la délimitation de classe entre la bourgeoisie et l'aristocratie, au profit d'une « *aristocratie de la classe moyenne* ».

Lucien Goldmann a prétendu, par la suite, l'avoir trouvé, sous la forme de la noblesse de robe. Il dit ainsi, en 1955 dans *Le dieu caché ; étude sur la vision tragique dans les Pensées de Pascal et dans le théâtre de Racine* :

« Si, en effet, le jansénisme est en premier lieu issu des milieux de robe, ses initiateurs, Saint-Cyran, Arnauld d'Andilly, Antoine Le Maître, appartiennent à un milieu en partie différent et tout cas plus limité ; ils sont ce qu'on pourrait appeler des candidats aux postes de grands commis, à la direction – politique ou idéologique – de la bureaucratie centrale (...).

A un certain moment, difficile à fixer avec précision, Saint-Cyran commence cependant à formuler une position nouvelle, qui donnera naissance au mouvement janséniste : l'impossibilité pour tout vrai chrétien et surtout pour tout vrai ecclésiastique de participer à la vie économique et sociale (...).

Il se trouve que la pensée janséniste s'est répandue dans deux groupes sociaux parfaitement circonscrits : quelques figures de la grande aristocratie qui s'accommodaient mal de la domestication qu'exigeaient d'eux la monarchie absolue et en même temps socialement trop faibles et trop isolés – surtout après la Fronde – pour pouvoir constituer un mouvement d'opposition propre (Mme de Longueville, la princesse de Guéméné, les ducs de Roannez, de Liancourt, de Luynes, le prince et la princesse de Conti, Mme de Grammont, etc.) et les milieux d'officiers – surtout membres des Cours souveraines – et d'avocats. »

Ainsi, les différents parlements et la noblesse de robe – celle qui consiste en des gens ayant des fonctions de gouvernement et qui ont parfois acheté leur office, sans être noble d'extraction forcément - auraient utilisé le « jansénisme » comme levier pour influencer la monarchie absolue.

Ils auraient exprimé une tendance au refus à la centralisation passant au-dessus d'eux. Seulement, cela revient à être un suicide social et on ne voit pas quel serait l'intérêt pratique. De plus, Lucien Goldmann est obligé de reconnaître deux choses : tout d'abord, il n'y a pas eu de mouvement de masse vers l'adhésion aux pratiques des solitaires et des religieuses cloîtrées.

Ensuite, il y avait une dimension mystique dans Port-Royal, et Lucien Goldmann la met simplement de côté, pour ne garder que la dimension janséniste, « augustiniennne », « tragique », consistant en une vision uniquement négative de la condition humaine.

C'est là un bricolage qui nie la Contre-Réforme et le calvinisme. Port-Royal était littéralement fanatique sur le plan religieux et ne consistait pas en un « quiétisme » qui serait une pratique personnelle. De manière ininterrompue, Port-Royal a d'ailleurs cherché le soutien du Vatican pour s'affirmer comme un réel courant religieux.

Lorsque le Vatican cessa temporairement de réprimer Port-Royal en 1668, la première chose que fit Port-Royal c'est d'appeler à écraser le protestantisme en France, à remettre en cause la tolérance pourtant déjà si faible.

Antoine Arnauld et Pierre Nicole, en tant qu'idéologues de Port-Royal, publièrent en ce sens *La perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'eucharistie*.

Port-Royal n'est, en fait, qu'une alternative aux jésuites pour la Contre-Réforme ; au baroque jésuite tourné vers le peuple, les jansénistes proposent la formation d'une élite mystique.

Les « jansénistes » considèrent qu'il y a une capitulation jésuite devant l'abandon de la reconnaissance du mysticisme intérieur, du surnaturel ; ce qu'on appelle jansénisme est une fracture dans le développement de la société française permis par la monarchie absolue.

La concurrence entre jésuites et jansénistes n'est d'ailleurs pas quelque chose d'original. Un parallèle aisé à trouver et tout à fait juste peut être fait avec la réaction hindouiste aux bouleversements économiques, sociaux, culturels et idéologiques en Inde.

On voit à ce moment-là apparaître le culte hindouiste de la fusion avec la « totalité », notamment avec Adi Shankara, mais également l'esprit de célébration avec le principe de la bhakti, et le développement d'une littérature de textes mystiques autour de la Bhagavat-Gita.

C'est là une réaction fondamentaliste et Port-Royal proposait ni plus ni moins que cela. C'est pour cette raison qu'il y a la répression, tant par l'Église que par la monarchie absolue, de manière disproportionnée en apparence.

Le « jansénisme » entendait faire partir la roue de l'histoire en arrière, lancer un mouvement fondamentaliste : cela ne correspondait pas à la logique, précisément contraire, de la monarchie absolue, ni de son allié tactique jésuite.